

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les lois de la politique française
 Les Constitutions morbides en pathologie mentale
 La comtesse de Berlaymont
 Ce que je dis de Paul Cazin et de ses bêtes
 Sourciers d'aujourd'hui
 Le vieux Bon Dieu
 Pour l'apaisement scolaire
 Les possibilités du roman et « L'imposture »
 de Georges Bernanos
 La sagesse du curé Pecquet
 Les idées et les faits : Chronique des idées : La visite de Mgr Hayasaka, Mgr J. Schyrgens. — France. — Etats-Unis.

Comte Louis^{de} Lichtervelde
 Docteur Marc I Moreau
 Mgr. J. Schyrgens
 Joseph Jolinon
 Henry de France
 Robert Valléry-Radot
 Vicomte Ch. de Bus de Warnaffe

Léopold Levaux
 Omer Englebert

La Semaine

♦ La petite phrase de S. Em. le cardinal Van Roey à ses directeurs de collèges : « ... si ces parents (flamands) élèvent leurs enfants en français, ils ne lésent aucun droit », continue à faire couler beaucoup d'encre.

Le *Standaard* a publié une série d'articles massifs dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne brillent ni par la clarté, ni par la concision. Quelle salade! Un certain D^r H. Y. vaticine autour et alentour de la question. Il lui arrive même d'en dire de bonnes, telle cette perle : l'enfant qui n'a pas atteint l'âge de raison n'appartient pas encore à la société civile!

A en croire ce bon docteur, Son Eminence aurait simplement voulu dire que les parents flamands ne lésent aucun droit en élevant en français, au foyer familial, un enfant qui n'a pas atteint l'âge de raison. Son Eminence, ajoute-t-il, n'a pas parlé de l'éducation subséquente qui se fait à l'école. D'autre part, — toujours d'après le même D^r H., — Son Eminence ne veut se tenir que sur son terrain propre, celui de l'obligation religieuse et morale, et ne pas s'aventurer sur le terrain politique. De là, qu'Elle ne parle que de l'éducation de l'enfant au foyer familial où l'Etat ne peut intervenir.

Le D^r H. semble ignorer que le problème scolaire est un problème mixte qui relève des deux pouvoirs, et que donc Son Eminence le Cardinal peut très légitimement s'occuper de l'éducation des enfants à l'école.

L'erreur fondamentale du D^r H. dont les « allures » théologiques et les apparences d'érudition pourraient donner le change, est de reconnaître à l'Etat, en matière d'enseignement, des droits qu'il n'a pas.

A l'en croire, l'Etat, chez nous, peut et doit limiter la liberté du père de famille dans le choix de la langue véhiculaire de l'enseignement public. Et le D^r H. ne fait ici aucune distinction entre enseignement libre, subsidie ou officiel, ce qui est vraiment un peu fort.

L'école, qu'elle soit officielle, adoptée, ou libre, enseigne et éduque, non pas au nom de l'Etat, mais au nom des parents.

Normalement, instruction et éducation — après comme avant l'âge de raison — appartiennent aux parents. L'école n'est que leur fondée de pouvoirs.

L'Etat moderne s'est fait instituteur et éducateur et cela, non seulement pour suppléer à une carence de l'initiative privée, mais en vertu d'une mission qu'il s'est arrogée, bien à tort d'ailleurs. L'Etat moderne s'est donc mis à légiférer, et souvent abusivement, en matière d'instruction. Certes, le bien commun, mesure suprême de toute activité sociale, peut exiger que le pouvoir civil « ordonne » (dans le sens de mettre de l'ordre) l'instruction donnée dans les écoles qu'il paie, ou subsidie, ou reconnaît de quelque manière.

Les nationalistes flamands admettent comme un absolu que la langue véhiculaire de l'école doit être flamande en Flandre. Il est, certes, souhaitable que tous les Flamands connaissent très bien leur langue maternelle, comme d'ailleurs il est souhaitable — et combien davantage! — que tous les Flamands soient des catholiques convaincus. Mais c'est tout confondre que de faire de pareils idéaux des impératifs catégoriques et absolus justifiant toutes les contraintes et toutes les coercitions.

Si demain, l'immense majorité des parents flamands exigeaient l'emploi du français à l'école, ils se tromperaient, c'est entendu, mais ils ne léseraient aucun droit absolu, et l'Etat ne pourrait pas violenter cette volonté-là.

D'ailleurs, l'Etat, chez nous, n'est-ce pas la majorité des électeurs? Reconnaître à cet Etat, on ne sait trop quelle autorité

suprême en matière d'enseignement et d'éducation, c'est d'abord léser les droits des parents, qui sont eux absolus et inaliénables; c'est ensuite s'exposer aux pires tyrannies.

L'enseignement catholique libre, si florissant en Belgique, n'existe que pour lutter contre cette tyrannie-là. La tendance étatiste contemporaine combat cet enseignement libre par une concurrence facile puisque faite avec l'argent de tout le monde, mais injustifiable. En France, l'école libre a été, pratiquement, tuée. Là, l'étatisme scolaire sévit dans toute son horreur par l'application, à des domaines autres que le domaine linguistique, des principes prônés par les nationalistes flamands et par ce bon D^r H.!

Reconnaître « que l'Etat peut légitimement limiter la liberté du père de famille dans le choix de la langue véhiculaire de l'enseignement pour conserver intact le caractère national, pour ne pas voir se former des inégalités source de conflits entre les citoyens, pour ne pas créer d'abîmes entre les classes dirigeantes et les classes inférieures et ne pas séparer celles-ci de leurs chefs, » (nous citons le D^r H.), reconnaître tout cela de façon aussi absolue, c'est exagérer les droits de cet Etat au point de lui reconnaître implicitement celui de tuer l'enseignement libre comme l'a fait l'Etat français.

L'Etat maître d'école, l'Etat dispensateur de subsides peut, évidemment, et doit réglementer l'instruction, mais en respectant la liberté des pères de famille, c'est-à-dire en organisant de telle manière l'instruction publique que l'immense majorité des pères de famille aient normalement l'occasion de faire donner à leurs enfants l'instruction et l'éducation de leur choix.

Sur cette liberté inviolable de la famille, la doctrine catholique est claire et certaine. On a beau, en ce moment, dans certains milieux flamands, vouloir restreindre, jusqu'à la rendre vide de sens, la phrase de Son Eminence rappelée en tête de ces lignes, l'étatisme scolaire, auquel trop de Flamands recourent pour la réalisation d'un idéal dont d'ailleurs nous ne contestons ni la légitimité ni la justice (cela, c'est une autre question), est et reste anticatholique.

♦ Le mortel danger de l'étatisme en matière scolaire a été démontré à nouveau cette semaine, à la Chambre, par la pitoyable réponse du ministre des Sciences et Arts à l'interpellation de M. Feuillien.

Vingt-cinq pour cent des membres du personnel enseignant dans les écoles primaires officielles sont bolchevistes, c'est-à-dire en termes clairs et nets : un danger public.

Que comptez-vous faire? demanda M. Feuillien.

Et le ministre de répondre : les opinions de ces instituteurs ne me regardent pas. Je sévrai quand, à l'école, ils feront de la propagande pour leurs idées.

Pauvre ministre que l'impossible neutralité ligotte et immobilise! Voilà donc l'Etat moderne réduit à enseigner par le canal d'instituteurs qui ne pensent qu'à détruire l'Etat qui les emploie!

« L'école ne peut servir de terrain de propagande à une doctrine quelconque », a dit M. Vauthier, ce qui est bien le sophisme de la neutralité dans toute sa beauté, car ne faire de propagande pour aucune doctrine, c'est professer et faire de la propagande pour la doctrine qui prétend que l'on peut instruire et éduquer sans doctrine... C'est donc ne pas être neutre.

O Sagesse de l'Église qui défendez aux parents catholiques de confier leurs enfants à des écoles dites neutres!

Les lois de la politique française

Pourquoi faut-il que le livre de M. Ch. Benoist, dont les lecteurs de la *Revue* ont pu goûter la semaine dernière quelques pages pénétrantes, appelle sur un point d'expresses réserves de la part des Belges qui eussent voulu le louer sans réticence? Le volume que vient de publier l'ancien ministre de la République à La Haye, pour expliquer sa conversion à la monarchie, contient en effet, à côté de beaucoup de considérations dont nous pouvons tirer profit, quelques phrases inquiétantes qui dénotent chez l'auteur des tendances que notre patriotisme ne peut laisser passer sans protestation. Nous savions qu'après l'armistice, M. Ch. Benoist avait adopté à La Haye le point de vue hollandais relativement à la revision des traités de 1839, on est en droit de supposer aujourd'hui que son attitude était inspirée par une conception très spéciale des rapports qui doivent logiquement exister entre son pays et le nôtre. Il est pénible de constater qu'elle ne s'accorde point avec une amitié sincère.

M. Ch. Benoist n'est pas satisfait des frontières actuelles de la France. C'est assurément son droit et nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'il exprime ses revendications contre l'Allemagne qui a, volontairement et à ses risques et périls, rouvert en 1914 ce litige séculaire. M. Benoist s'étend avec complaisance sur le patient travail des Capétiens, s'efforçant sans cesse de donner à la France cette limite du Rhin, la seule, selon l'auteur, qui la place « dans son cadre ». Mais comme il est fâcheux de voir la Belgique entraînée dans le débat! « 1919, écrit-il, ne nous a rendu que la frontière de 1870. Ce n'est que la mauvaise frontière de 1815. Nous n'avons recouvré ni Landau, ni la ligne de la Queich, ni celle de la Sarre; nous ne pouvions sans compensation réclamer à la Belgique Philippeville, Mariembourg et le pays de Chimay » (1). Et pour mieux se faire comprendre, l'auteur des « Lois de la politique française » déclare un peu plus loin que l'alliance belge c'est pour la France « l'ancienne barrière retournée ». La frontière de 1814 est à ses yeux une « limite conventionnelle » : celle de 1815 qui précisément fit rentrer dans notre patrimoine national des terres injustement démembrées est « une limite perfide ».

On croirait vraiment que ces lignes sont d'un brochurier du Second Empire, chargé de lancer quelque ballon d'essai, et non d'un écrivain de notre temps, homme politique et diplomate, qui nous offre le fruit bien mûri de son expérience et de ses méditations au lendemain de la grande guerre. C'est une bien mauvaise manière de favoriser l'entente entre nos deux pays que d'émettre la suggestion que la France, dans une hypothèse donnée, eût pu formuler contre la Belgique une réclamation quelconque du chef de ses anciennes

conquêtes et nous imposer, moyennant je ne sais quel marchandage, de nouvelles mutilations. Ne parlons pour l'instant, ni de ce que commande le respect du Droit, ni de ce qu'exige le souvenir de la fraternité des armes; restons strictement dans le domaine de la politique la plus froide et la moins sentimentale.

On peut concevoir pour la France deux politiques différentes à l'égard de la Belgique.

La première — ce fut celle de l'ancienne monarchie — c'est de considérer la Belgique comme le prolongement naturel de son territoire, de ne voir en elle qu'un corps sans âme, une « matière à traités » suivant le mot de Pirenne, qu'il s'agit de grignoter, en paix comme en guerre. Pour y réussir, il faut, sur ce point spécial, l'entente ou la complicité plus ou moins avouée de la Hollande qui peut bien à la rigueur, s'accommoder de quelques variations dans la forme et dans l'épaisseur du glacis qui la protège. La Belgique doit donc demeurer faible, politiquement et économiquement; son sort restera précaire et sa vie aura toutes les apparences d'un délai de grâce généreusement consenti. Cette politique qui, assurément, a ses avantages entraîne de gros risques car elle conduit fatalement à un conflit avec l'Angleterre. Elle suppose une France débordante de vie, animée d'un impérialisme agissant, ne craignant aucune aventure.

La seconde politique — ce fut essentiellement celle de la Monarchie de juillet et la III^e République la pratiqua fidèlement depuis 1870 — est basée sur l'idée que la constitution du royaume de Belgique, acceptée en 1831 par toutes les Puissances, a définitivement mis fin à l'expansion de la France vers le Nord. D'une part, la Belgique, comme l'a constaté Jacques Bainville, peu enclin aux scrupules, est rendue inassimilable; d'autre part c'est une région de marches appelée à remplir un rôle de fusion et de conciliation entre les deux grandes civilisations voisines. L'existence de l'État belge rassure l'Angleterre, la grande ennemie des anciens jours et rend possible une entente bienfaisante pour le repos du monde. La Belgique indépendante est une protection de droit et de fait pour la frontière du Nord. L'intérêt de la France, conçu en harmonie avec les exigences de l'équilibre européen et avec le système de Locarno, demande donc une Belgique forte, moralement sûre de ses destinées, rassurée sur ses chances dans la lutte économique, mise en possession de tous les éléments nécessaires à sa défense. La guerre a permis de remplacer l'ancienne neutralité qui favorisait le garant mal intentionné, par la souveraineté sans entraves qui a permis la conclusion d'une entente militaire. Donc, loin de songer à reprendre une politique d'absorption ou de démembrement de Louis XIV et de Napoléon III,

(1) *Les lois de la politique française*, p. 30.

l'observateur impartial doit inscrire parmi les lois de la politique française non seulement le respect de l'intégrité de la Belgique, mais encore, pour autant que ce soit possible, le renforcement de sa constitution territoriale et de sa sphère d'influence.

Le sentiment public, chez nos voisins, incline maintenant vers cette façon de voir. La loyauté instinctive du peuple français, le souvenir des heures douloureuses de la guerre ont euraison des velléités contraires. Mais il est indéniable que ceux qui ont vécu au Quai d'Orsay dans la familiarité des archives n'ont pas été sans subir la contagion d'idées qui paraissent mortes aux yeux du grand public. Comment expliquer sans cela la mauvaise grâce avec laquelle la diplomatie française a subi la rentrée du Grand-Duché de Luxembourg dans l'antique communauté de nos provinces? Comment justifier autrement l'attachement que montrait, en pleine guerre, pour les servitudes de la neutralité, tel éminent ambassadeur de France très prompt à nous refuser l'accès de la grande politique? M. Benoist, à son insu peut-être, s'est laissé séduire par des images périmées.

Tout cela s'explique d'ailleurs et il ne faut mettre dans les mises au point nécessaires aucune aigreur. Comme nous le répétons souvent dans ces colonnes, la Belgique est jeune encore comme nation indépendante. L'approche du centenaire, s'il est de nature à nous inspirer un juste orgueil, doit aussi ramener notre pensée sur la brièveté d'une existence d'un siècle à peine, par rapport à la possession d'État plus que millénaire qui est celle de nos voisins. A l'étranger, on s'en rend parfaitement compte. Pour beaucoup, l'expérience belge, comme on disait en 1831, n'est pas achevée, et il est naturel, dès lors, que l'on garde en portefeuille toutes sortes de combinaisons de rechange. C'est le pays lui-même qui doit apporter la confirmation de ce que l'État reconnu par la Conférence de Londres n'est pas une créature artificielle. La guerre a été une démonstration plus efficace que cinquante ans de vie paisible, mais il reste à la Belgique le devoir de refréner en elle ces tendances centrifuges dont le triomphe affaiblirait sa structure jusqu'à la rendre incapable d'assurer les obligations internationales qui conditionnent toujours son existence comme État. Une renaissance du fédéralisme qui l'a maintenue jadis dans l'impuissance ferait de la Belgique un simple enjeu. Les pacifistes et les réactionnaires, à l'Est comme au Sud, se mettraient bien vite à reparler de partage.

Nous en avons la conviction, l'indépendance et l'intégrité de la Belgique peuvent être inscrites par un réaliste parmi les lois de la politique française. En appuyant efficacement notre pays, en pratiquant l'entente militaire sans y ajouter la contradiction d'un antagonisme économique constant, la France se sert elle-même. Notre amitié loyale vaut plus que les cantons de 1815, comme l'écrivait à Thiers, le 28 avril 1834, le roi Léopold : « Un pays qui comme la Belgique couvre la frontière de France

depuis la mer du Nord jusqu'à la Moselle, est d'une trop haute importance pour des intérêts les plus précieux pour ne pas mériter d'être l'objet de sa bienveillance particulière. » Nous ne devons pas hésiter au milieu des difficultés de toute nature qui nous assaillent, à faire sonner bien haut ces titres à un traitement de faveur, mais nous devons en même temps veiller avec un soin jaloux à ne pas laisser l'exagération de l'esprit de clocher et l'antimilitarisme ruiner entre nos mains les facteurs qui donnent à la Belgique son importance politique et qui constituent son arme la plus efficace dans les négociations.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

Les Constitutions morbides en pathologie mentale

« Un homme bien portant est un malade qui s'ignore », dit Knock : maxime paradoxale sans doute, mais qui contient une profonde vérité. De fait, à aucun moment de notre existence, nul de nous n'est dans un état d'équilibre physiologique absolument parfait. Des affections très bénignes, des tendances morbides innées nous écartent à tout instant de ce juste milieu. Ces tendances innées constituent ce que l'on appelait autrefois « tempéraments » ou « diathèses » : on divisait ainsi les individus en nerveux, musculaires, sanguins, lymphatiques et bilieux, suivant la prépondérance attribuée dans la manière d'être du sujet à tel ou tel appareil physiologique.

Cette notion est actuellement désuète, mais, chose curieuse, tandis qu'elle se couchait à l'horizon de la médecine corporelle, elle faisait son apparition dans le domaine de la psychiatrie. En 1860, déjà, Morel écrivait : « J'ai vu beaucoup d'états nerveux se changer en aliénation mentale et j'ai pu remarquer, en maintes circonstances, la justesse de l'observation des parents, lorsqu'ils affirment que, chez leurs malades, la folie n'est rien de plus que l'exagération du caractère habituel... Mais, ajoute-t-il, si, dans beaucoup de circonstances, l'état névropathique peut être considéré comme la période d'incubation de la folie, il est incontestable qu'un grand nombre de personnes souffrent toute leur vie d'un état pareil sans jamais franchir la ligne de démarcation... qui sépare la raison de la folie. » Ces paroles de Morel indiquent le sens dans lequel s'est portée une partie de l'effort des psychiatres contemporains. Ils ont cherché à dégager dans le passé des malades les traits caractéristiques qui pouvaient faire présager l'éclosion de telle ou telle psychose bien déterminée. De leurs travaux, est sortie la notion des constitutions psychopathiques, c'est-à-dire des manières d'être originelles, permanentes, qui, pour donner naissance à une affection mentale déterminée, n'ont qu'à se marquer davantage, à la suite d'influences occasionnelles diverses.

On connaît à l'heure actuelle cinq constitutions psychopathiques bien déterminées : la cyclothymie, décrite par Kahlbaum, Hecker

Pèlerinage de Printemps en TERRE SAINTE — du 9 avril au 19 mai 1928. —

Sous la direction spirituelle du Révérend Père Dom ELRED O. S. B. Moine de l'Abbaye Bénédictine de Maredsous
Egypte, Palestine et Syrie. Retour par Constantinople et Athènes. Prix : 13,000 fr. belges en 1^{re} classe et 10,000 fr. belges en 2^e classe.

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

et leur école; la schizothymie, étudiée surtout par Bleuler et Kretschmer; la constitution paranoïaque, mise en évidence dans la genèse des délires par Sérieux et Capgras; la mythomanie, découverte par Dupré et Logre, et, enfin, la constitution perverse. Plus tard, nous reprendrons en détail l'étude isolée de ces tempéraments dont le nom bizarre rappelle quelque peu la mystérieuse grandiloquence des médecins de Molière: ici, nous devons bien nous borner à ne donner qu'un aperçu général.

Il doit être entendu que la répartition des individus dans les cadres ainsi créés ne peut être faite suivant un compartimentage strict. Le même individu, à côté d'éléments paranoïaques prédominants, peut présenter, par exemple, des traits marqués de schizothymie. Le fait s'explique aisément si l'on pense que notre constitution nous est fournie de toutes pièces par notre atavisme. Chacun sait que nous n'héritons pas en totalité des caractéristiques de l'un de nos parents à l'exclusion absolue des traits particuliers de l'autre. Il se fait un mélange en proportion indéterminable d'avance d'éléments paternels et maternels, et c'est ce dosage particulier des apports ancestraux qui donne à chaque individu sa figure morale comme ses traits physiques. Ce chapitre de l'hérédité psychologique a fait l'objet de nombreuses études, et l'on a tenté de rapporter à la médecine mentale les lois établies par Mendel, pour la transmission des caractères chez les plantes. On sait que Mendel, opérant des croisements entre des plantes de race pure mais différant par un seul caractère, la couleur des fleurs par exemple, a pu découvrir dans quelle mesure la couleur de chacun des parents se retrouve dans la descendance. Il est évident que les recherches opérées sur le même thème en psychiatrie ne peuvent donner un résultat aussi précis: notre psychisme est bien trop complexe et contient trop d'impondérables pour que nous puissions établir des règles fixes. D'autre part, si la brièveté de la vie de certaines plantes permet à un seul observateur de les suivre pendant plusieurs générations, il nous est bien difficile de retrouver de façon précise dans l'ascendance lointaine d'un malade les tares psychopathiques dominantes. Quoiqu'il en soit, Rudin de Munich, et son école, ont obtenu, par l'application du mendélisme à l'hérédité mentale, une série de résultats fort encourageants. On peut dire, à l'heure actuelle, avec Minkowski, que « l'avenir de la psychiatrie, en tant que science, repose, en majeure partie, sur les recherches généalogiques concernant l'hérédité des maladies mentales. »

Un des faits les plus frappants lorsqu'on étudie les constitutions psychopathiques, c'est la corrélation qui existe entre le psychisme de l'individu et son type physique. Le fait est d'ailleurs d'observation assez courante: n'établissons-nous pas des rapports de ce genre lorsque nous disons de tel homme qu'il est « un bon gros », ou d'un autre qu'il est maigre et froid? Kretschmer, qui a donné sur cette question un travail important, a remarqué que la plupart des cyclothymes étaient des pycnoïdes, c'est-à-dire des sujets trapus, plus gras que musclés, au crâne arrondi, aux cheveux fins et dégageant le front. Les schizothymes, par contre, appartiendraient en majorité aux trois classes suivantes: les individus athlétiques, au cou et aux épaules larges, aux hanches étroites, aux muscles bien développés; les asthéniques, caractérisés par leur thorax étriqué, leurs membres longs et grêles, leur crâne à contours nets, leur profil anguleux; enfin les dysplastiques, c'est-à-dire les avortons et les difformes. Cette harmonie du type physique et du compartiment mental s'explique aisément si l'on réfléchit au rôle primordial que jouent les glandes à sécrétion interne aussi bien dans la détermination de notre psychisme que dans la croissance et le modelage de notre corps.

Tant de théories scientifiques ont sombré dans l'oubli ou le mépris que nous n'oserions guère prédire longue vie à la thèse des constitutions mentales. Nous croyons cependant qu'elle ne

peut manquer d'éclairer d'un jour nouveau toute la psychiatrie et en particulier ce que Freud a appelé la psychopathologie de la vie quotidienne.

La Constitution paranoïaque.

Pour la grande majorité du public, voire des médecins, un aliéné est un individu qui se meut dans un monde imaginaire et illogique, qui unit suivant des liens absurdes des concepts éminemment disparates, qui a perdu toute intelligence et toute lucidité. On n'admet pas qu'un fou puisse avoir sur les choses qui l'environnent, sur les faits dont il est témoin, des jugements analogues à ceux des gens raisonnables. Ainsi a-t-on vu plusieurs fois des magistrats ou des jurys condamner impitoyablement des individus reconnus pourtant irresponsables par des experts en renom (telle M^{me} Lefèvre, au sujet de laquelle Voivenel a écrit son livre: « *Les Belles-mères tragiques.* » Souvent aussi des journalistes ou des hommes politiques ont protesté contre les internements arbitraires en se basant sur quelques bribes de conversation sensée ou quelque écrit raisonnable provenant d'un aliéné. Et, dans son dernier ouvrage, M. Jacques Bainville met en doute la folie de Louis II de Bavière à cause de l'esprit politique éminent et de la « lucidité » de ce souverain.

Il existe pourtant une affection mentale bien caractérisée, antisociale au premier chef, au cours de laquelle l'intelligence du sujet reste intacte jusqu'à la mort: c'est le délire d'interprétation. Au début de la maladie, une idée de grandeur ou de persécution s'insinue dans l'esprit du sujet: celui-ci se croit destiné à la royauté, choisi par Dieu pour une mission sacrée ou bien pourchassé, tourmenté par un individu ou une corporation quelconque. Autour de ce noyau primordial, viennent cristalliser une série de faits, présents ou passés qui constituent pour le malade de nouveaux éléments de preuve. Le délire progresse ainsi par diffusion centrifuge comme un véritable cancer, et à la fin le malade a construit un roman bien cohérent autour de l'idée originaire. Le ciment qui relie entre eux les faits disparates ainsi accumulés par le sujet, c'est l'interprétation délirante. Celle-ci consiste, disent Sérieux et Capgras, en « un raisonnement faux, ayant pour point de départ une sensation réelle, un fait exact, lequel, en vertu d'associations d'idées liées aux tendances, à l'affectivité, prend à l'aide d'inductions et de déductions erronées, une signification personnelle pour le malade, invinciblement porté à tout rapporter à lui. » Le malade n'a donc ni hallucinations, ni imaginations d'aucune sorte: il se base sur des faits réels que sa logique particulière déforme. Mais sur tout autre point que son délire, son jugement reste intact: un commerçant, interné pour délire d'interprétation, exerçait de l'asile la direction de sa maison et ses enfants venaient le consulter avant de conclure aucune affaire tant soit peu importante.

Mais le délire d'interprétation n'éclate brusquement, comme les psychoses alcooliques ou la paralysie générale, chez un sujet jusque-là absolument sain d'esprit. Dès l'enfance, on voit se dessiner chez certaines personnes les traits élémentaires qui pourront, si les circonstances s'y prêtent, donner naissance à la maladie. Les éléments de la constitution paranoïaque (de *νοστος*, penser, et *παρὰ*, à côté). Le premier trait de ce tempérament, c'est l'orgueil: la surestimation du moi. Le paranoïaque se croit presque toujours adapté à une situation plus haute, que celle où la destinée l'a placé: si l'impécuniosité, l'avarice de ses parents, l'incompréhension ou la malice des hommes n'avaient entravé ses desseins: il aurait occupé un poste élevé ou fait prévaloir ses idées politiques ou autres. Le mépris où il place l'enseignement organisé en fait souvent un autodidacte qui emmagasine sans les bien assimiler une série de notions hétéroclites. Il manifeste l'estime où il tient sa propre personne par un prurit d'écrits autobiographiques:

n'est-ce pas à sa constitution mentale que J.-J. Rousseau doit ses *Confessions*? et Amiel son *Journal intime*? Strindberg, qui fut un paranoïaque de renom, écrivait au sujet de son journal : « C'est se vendre soi-même à la salle d'autopsie, mais qu'importe, quand on est mort et que d'autres peuvent tirer parti du cadavre. »

A côté de l'orgueil, la méfiance représente la seconde face de l'égoïsme paranoïaque. Le sujet, rapportant tout à soi, se croit visé par les allusions, les sourires qu'il perçoit dans les milieux où il fréquente : aussi est-il souvent timide. Se croyant incompris, sous-estimé, il imagine aisément que ses supérieurs le tiennent en défiance, que ses égaux le calomnient et ce d'autant plus qu'il interprète déjà. Il ne réunit peut-être pas ses soupçons et ses impressions en un système cohérent et, pour lui, indestructible, mais, et c'est encore un trait de son caractère, son jugement faussé le porte à extraire, de circonstances minuscules, des conclusions monumentales.

L'orgueil, la méfiance, la fausseté du jugement font du paranoïaque un être insociable par excellence. « Se jugeant mal, jugeant mal les autres, il ne peut trouver sa véritable place dans la société, celle où il gênera le moins et où il sera le moins gêné. Il avancera en hésitant, écrasera des orbeaux, recevra des bourrades, se fera mettre à la porte s'il ne la gagne spontanément, ce qu'il fait parfois, se réfugiant dans la solitude. » (Genil-Perrin.) Soldat, il sera indiscipliné, grossier envers ses supérieurs qu'il méprise et dont il critique âprement les actes. Dans d'autres milieux, sa suffisance et son arrogance en feront la risée de ses compagnons et la « bête noire » de ses chefs, si bien qu'abandonnant un emploi ici, renvoyé là, il finira par aller grossir la foule des éternels mécontents, qui veulent saper un ordre social, où les gens de leur valeur sont méconnus. Ou encore, cachant ses rancœurs sous une politesse froide et distante, il se barricadera dans la tour d'ivoire de sa misanthropie, savourant « l'orgueil d'être incompris », comme le personnage de Lacretele.

Dr MARCEL MOREAU.

La Comtesse de Berlaymont, gouvernante du Luxembourg (1)

Le 25 mai 1604 mourait le vieux comte-prince Pierre-Ernest de Mansfeld (2), gouverneur et capitaine général du Duché de Luxembourg et du comté de Chiny (3) depuis cinquante-neuf ans : il laissait les affaires publiques et surtout les finances en fort triste état.

Un grand nombre d'ambitieux, pourtant, aspiraient à lui succéder, L'archiduc Albert vit la nécessité de ne confier cette charge

(1) Nous publions sous ce titre un chapitre de : *Berlaymont. Le Cloître de la Reine de tous les Saints*, par Mgr J. SCHRYGELS, qui paraîtra incessamment à la librairie Dewit, rue Royale, Bruxelles.

Ce chapitre renferme un curieux aperçu des mœurs de l'ancien régime, le récit d'une querelle de préséance, d'où la Providence fit sortir l'idée de la fondation d'un monastère dans l'esprit de la comtesse de Berlaymont, née Marguerite de Lalaing, qui avait accompagné son mari Florent de Berlaymont à son poste de gouverneur de Luxembourg en 1604.

(2) Il appartenait à une des plus anciennes familles allemandes. A plusieurs reprises, il fut gouverneur général intérimaire des Pays-Bas. Il avait de grands talents militaires et un dévouement inébranlable au roi d'Espagne. Gouverneur et capitaine général du Luxembourg et du comté de Chiny, il préserva cette province des troubles qui agitaient les autres. Malheureusement, il était dépensier, aimait le faste et, jusque dans sa vieillesse, sa conduite fut très licencieuse.

(3) Chiny, petite ville, sur la Semois, autrefois chef-lieu d'un comté important. Au XVII^e siècle, il était devenu partie intégrante du Duché de Luxembourg.

difficile et importante qu'à un homme d'expérience, prudent et ferme. Il songea même à faire administrer la province par un lieutenant qui réaliserait les réformes nécessaires et ferait disparaître les abus politiques et financiers. Mais on eut peur de cette demi-mesure, et le choix de l'Archiduc s'arrêta sur le comte de Berlaymont. A Namur et en Artois, Florent s'était montré habile administrateur, dévoué au Prince, bon pour le peuple et ne transigeait jamais avec son devoir. Rappelons-nous que, à son arrivée en Belgique, Isabelle trouvait que Berlaymont tenait son gouvernement de Namur en meilleur état que Mansfeld ne tenait celui de Luxembourg.

Au début de juin, le nouveau gouverneur entra déjà en fonctions. L'autorité des Souverains était à peine reconnue par les seigneurs; ceux-ci, qui pressuraient le peuple, se montrèrent étonnés et fort mécontents, dès que Berlaymont parla de réformes.

Quelques passages du recueil des souvenirs des « huicts premières religieuses » et surtout les Archives du Royaume de Belgique permettent de reconstituer sûrement cette époque, la plus troublée et la plus pénible de l'existence du comte et de la comtesse de Berlaymont.

La belle Comtesse rencontra bien vite des admirateurs passionnés et des détracteurs plus fougueux encore. Parmi les premiers, le plus ardent fut un capitaine du régiment de Berlaymont : Werner de Pallant, de la famille des comtes de Culembourg. On le surnommait Pallant le Noir, à cause de la couleur de ses yeux et de ses cheveux « d'esbène ».

Un parent et adversaire acharné de la gouvernante, Nicolas de Montmorency-Bours (1) écrit :

« Un certain Pallant est son mignon, par le moyen duquel elle suscite mille querelles. Ernest de Mansfeld en saura bien dire, qu'elle a embarqué en querelle avec lui. »

Ernest de Mansfeld, fils légitimé du vieux comte-prince, est l'irréductible ennemi du gouverneur et de sa femme. A la lecture attentive des documents, il semble bien qu'il fut d'abord parmi les admirateurs de la belle Comtesse, mais rembarqué un peu trop fièrement, il se transforma en adversaire dissimulé, sournois et implacable, ajoutant, à de trop réels griefs, des accusations calomnieuses et excitant contre elle toute la noblesse de la Province.

Le comte de Villermont a consacré deux volumes à l'histoire de Mansfeld (2). Voici comment il en parle :

« Au physique, Ernest était petit, contrefait, avait la bouche en bec de lièvre, mais des yeux vifs et perçants, une physionomie mobile et intelligente. Ce singulier héros est peut-être de tous les hommes qui jouèrent un rôle dans la Guerre de Trente ans, celui qui résume le mieux son époque et en représente le plus vivement l'esprit inquiet et turbulent, les mœurs endurcies et déréglées, les vices et les misères.

« ... Actif, persévérant, infatigable, brave, hardi jusqu'à la témérité; mais rongé d'ambition, brouillon, cupide, insatiable d'argent et d'honneurs, fourbe, égoïste, cruel, vindicatif, intrigant, sans foi ni loi, et capable de tout, Mansfeld fut un véritable type d'aventurier et de révolutionnaire... »

« Il ne servit que lui-même et fut successivement à la solde du roi d'Espagne, du Palatin, du duc de Savoie, de la France, de l'Angleterre et de la Hollande. »

Le 5 mars 1604, l'Archiduc avait fait Ernest « Chef de mil soldatz luxembourgeois » avec une solde de « 60 escus par mois ». Le nouveau colonel se fit tout de suite remarquer par ses rapines et ses désordres. Comme il convient, ses soldats l'imitaient.

Le 13 juin, Montmorency écrit qu'« à la montre (à la vue) il y a bien 500 hommes, mais à manger le pain, ils ont bien esté 1,100 (3) ».

Le gouverneur dut souvent intervenir contre eux. Les Archives du Royaume contiennent de nombreuses lettres de l'Archiduc et de Berlaymont, ayant pour sujet « le coronel (4) de Mansfeldt et sa compaignie » (1604 à 1610).

(1) Baron de Havertkerke, comte d'Estaire, baron de Robecque, seigneur de Moorbeck, etc., chef des finances. Il avait épousé Anne de Croy-Solre, dame de Pamele.

(2) Comte de VILLERMONT, *Ernest de Mansfeld*, 2 volumes, édités chez Victor Devaux, Bruxelles, 1865. — Cet ouvrage est, actuellement, presque introuvable.

(3) Archives du Royaume de Belgique, n° 404. Papiers d'Etat et de l'audience.

(4) Colonel, d'après la prononciation espagnole.

Nicolas de Montmorency, documenté par ce peu sympathique Mansfeld, dans sa correspondance privée avec Prats (1), secrétaire de l'Archiduc, écrit, parlant de M^{me} de Berlaymont :

« Son mary est esclave de ses volontés (2). C'est une mauvaïse femme, plus cruelle (3) qu'un tigre; pleine de passions (4); sans honte, sans conscience, sans crainte de Dieu et des hommes (4); si insolente (5) qu'elle gourmande toute la noblesse du Luxembourg, injuriant l'un, menaçant l'autre et surtout s'étudiant à faire tomber en querelles et s'entretenir les uns les autres (5); traitant son mary (6) en sorte qu'il n'ose ouvrir la bouche, qu'elle ne le rabêtisse ou dise que c'est un sot, ce dont tout le monde est scandalisé; on en fait des risées; il semble qu'elle l'ait enchanté. Il la respecte et il la craint; mesme si on luy donne quelques avis en amy, il va incontinent conter le tout à sa femme. »

Un incident, futile au début, allait attiser et envenimer les haines et prendre de grandes proportions. Nous en connaissons les détails par un long document (7) écrit par le baron de Licques (8).

En avril 1607, le gouverneur et la gouvernante firent, en grande cérémonie, une visite à l'archevêque-électeur de Trèves. Ils étaient accompagnés du Révérendissime Abbé d'Echternach, d'Ernest de Mansfeld, du baron de Wiltz (9), gouverneur de Thionville, du baron de Licques, de nombreux seigneurs, de dames élégantes et d'une escorte de soldats du régiment de Berlaymont, commandée par le capitaine de Pallant.

Tandis que le prélat souverain recevait ses visiteurs, une de ces querelles de préséance, si fréquentes à cette époque, éclata entre les comtes d'Oberstein et d'Isembourg, seigneurs de l'archevêque, et deux gentilshommes du Luxembourg : le baron de Licques et le baron de Wiltz. Ces derniers durent céder; mécontents de ce que Berlaymont les avait trop faiblement soutenus, ils cachèrent d'abord leur dépit. Au retour, passant par de mauvais chemins, le cortège se disloqua, perdant en majesté pour gagner en pittoresque. Il devait offrir un gracieux tableau, par ce beau jour d'avril. Les grandes forêts et les collines ardennaises en faisaient le fond, et, au premier plan, dans les routes « hayées (10) », se succédaient les divers groupes : soldats de l'escorte, gentilshommes à cheval, nobles dames en carrosses. En avant, celui de la gouvernante.

Licques, dans sa longue lettre, raconte :

« Qu'estant de retour de Trèves, accompagnant M. et M^{me} de Berlaymont, ayant cheminé un quart de la lieue de la ville, sommes entrés en propos. »

On causait naturellement de la querelle de préséance. La gouvernante donna tort aux seigneurs du Luxembourg, et conclut que leurs maisons n'avaient nulle comparaison avec celle de Lalaing, et que, si son fils avait deux ans de plus, elle le ferait marcher devant M. de Wiltz et le baron de Licques.

Celui-ci, qui nous raconte l'incident, se trouvait près de la voiture de la Comtesse, entendit ce propos et s'écria :

« Toutes comparaisons sont odieuses et ma maison ne devoit rien à celle de Lalaing, ni d'autre du Pays-Bas et celui qui voudroit dire aultre chose je luy maintiendrois en campagne. »

Prestement, la comtesse baissa le rideau du carrosse entre elle et Licques et, appelant le Sieur de Sapogne, le pria d'aller chercher « Monsieur son mary ».

« Monsieur, lui dit-elle, souffrierez-vous telles impertinences ? »

(1) Le secrétaire Prats remplissait l'office de ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Toutes les lettres concernant la politique, les pétitions, la correspondance relative aux affaires du pays passaient par ses mains.

(2) Archives du Royaume, liasse de l'audience, n° 445; lettre de Montmorency du 2 juillet 1609.

(3) Id., lettre du 7 juin.

(4) Id., lettre du 3 juin.

(5) Id., lettre du 31 mai.

(6) Id., lettre du 2 juillet 1609.

(7) Archives générales du Royaume, à Bruxelles. Fonds : papiers d'Etat et de l'audience, liasse n° 6451; correspondance du président Richardot. — Pour terminer on lit : Collationné et trouvé conforme de mot à mot, par moy, secrétaire des Archiducs et greffier de leur conseil provincial de Luxembourg, le IX^e de may 1609. Signé : WITHEIM.

(8) Fils de Philippe de Recourt, baron de Licques et de Boesinghe, gouverneur de Cambrai, qui mourut à Bruxelles, le vendredisaint de l'année 1588. Il avait épousé Jeanne de Witthem.

(9) Jean, baron de Wiltz, de Wersel, seigneur de Buzy, Clévaux, etc.

(10) Bordées de haies.

Parlez à eux, s'il vous plaît, montrez que vous avez du courage estant sy bien accompagné ! »

« Surquoy, continue Licques, ay répliqué que c'estoit elle l'impertinente, estant sa profession accoustumée. »

Le Comte fit observer qu'il y avait grande inégalité de la maison de Licques à celle de Lalaing... qu'il estoit Comte et que la maison de Licques estoit de France et non pas tant connue que la sienne.

« J'aime mieux, répliqua Licques, esire ancien baron que nouveau comte (1). »

La querelle s'échauffant, Berlaymont saisit son pistolet, quand l'Abbé d'Echternach intervint et lui monta qu'un duel était peu digne de son âge et de sa haute situation. Les autres seigneurs s'approchèrent de Wiltz et de Licques qui « tournant leurs chevaux » s'en allèrent...

Le lendemain, le gouverneur envoya à Licques cinq ou six gentilshommes avec le billet suivant :

« Monsieur de Licques, vous avez esté sy mal advisé et avantageux que de dire deschèrement que vostre maison est aussy bonne que celle de comte de Lalaing, je vous adverty que vous avez très mal parlé et menty, et l'on vous en fera ressentir et desdire. »

Berlaymont reçut bientôt la fière réponse de Licques qui se disait fort aise à la pensée de rencontrer son adversaire et de lui témoigner la vérité de ses prétentions (2).

Tous ceux qui avaient eu à se plaindre du gouverneur, ceux surtout qui haïssaient ou jalouaient la gouvernante, prirent fait et cause pour les deux seigneurs.

Nicolas de Montmorency « extrêmement marry » de voir son cousin embarqué si mal à propos en une querelle qu'il eût pu éviter, et cela, pour complaire « à une femme qui lui veult tant de mal » écrit, le 31 mai 1607 (3), au secrétaire des Archiducs, Prats :

« Et vont maintenant les affaires si avant qu'il y va du service du Prince de réprimer l'insolence de ceste femme, qui aultrement mettra tout l'Etat en garbouille et trouble. »

Montmorency prétend que la belle Comtesse a fait ce voyage à Trèves dans le dessein de susciter une querelle entre Berlaymont et les deux gentilshommes et d'arriver ainsi à se débarrasser élégamment de son mari.

« Elle ne demandoit que la bouille pour nouer sa farce; tout le pays de Luxembourg est en feu et flamme. »

L'agitation alla si loin, que l'Archiduc envoya le président Richardot (4) examiner l'affaire. Licques fut emprisonné au château de Genappe, Wiltz à Ruppelmonde et Berlaymont vertement tancé :

« Mon Cousin, lui écrit l'Archiduc, la lettre que nous vous avons envoyée par le sieur de Raville vous aura fait connaître le peu de contentement qu'avons de ce qui s'est passé, à votre retour de Trèves, entre vous et les sieurs de Wiltz et de Licques; depuis avons sceu qu'au lieu de le remédier comme vostre âge, vostre qualité et la charge que vous avez vous y obligeoient, vous aviez redoublé la faute par l'envoy de cartels et deffis qu'avez fait afficher es portes de Sirk où ces aultres s'étoient retirés, nous vous ordonnons d'incontinent ceste reçue vous retirer dans une de vos maisons par delà, jusqu'à aultre ordre et avecq defense bien expresse de rien attenter, ny user d'aucune voie de fait contre les dicts Licques et Wiltz. »

ALBERT (5).

(1) Les Berlaymont portaient le titre de baron et ce n'est que Charles, père de Florent, qui reçut de Philippe II le titre de comte.

(2) Je serois fort aise de me trouver en tous lieux que vouldrez choisir à propos pour vous le tesmoigner par toutes sortes d'actions ce que vous ay dict cy-dessus estre véritable.

(3) Archives du Royaume de Belgique.

(4) Jean Grumet, dit Richardot, du nom de sa mère, naquit à Champplé, en Bourgogne, en 1540. Il eut la confiance d'Alexandre Farnèse et fut son premier ministre. Un long séjour dans les Pays-Bas et son dévouement aux princes le naturalisèrent Belge. Il était président du Conseil privé à Bruxelles. Il mourut, en 1609, peu après être revenu du Luxembourg.

(5) Archives du Royaume de Belgique. Papiers d'Etat et de l'audience. Dépêche de l'Archiduc à Berlaymont.

Près de quitter le Luxembourg, souffrant cruellement de sa disgrâce, Berlaymont envoya presque journellement un courrier au président Richardot. Dans ces lettres — conservées aux Archives du Royaume — il parle de quelques affaires concernant son administration, ou son régiment, mais il est occupé surtout de ses difficultés personnelles. On le sent triste et humilié :

« Je vais maintenant vers Hierges, afin de débarrasser ce gouvernement de moy, écrit-il. Je pense que justice et rayson peuvent avoir lieu; ce, je veux espérer, sera. Je pry le Créateur vous octroyer heureuse et longue vye.

« De Luxembourg, le 10 de may 1609. Entièrement prest pour vous faire service.

Le comte DE BERLAYMONT.

Le lendemain, il écrit encore :

« Nous tombons à estre injuriez, affrontez et vilipendez. A tout le moins, nous aymerions de recevoir la satisfaction pour la conservation convenable de notre honneur, prix le plus cher que nous ayons en ce monde. »

Le 13 date la dernière lettre de Luxembourg, il craint de demeurer « chargé de ce manteau d'Hyver, délaissé et blasmé à jamais » de tous ses parents. Il souhaite « qu'arrive la restitution au bon et le chastoy (1) à qui celui qui ne le sera pas trouvé. »

Le 14, le gouverneur, condamné et disqualifié, partit pour Hierges.

On devine que, dans les adieux que lui fit la Comtesse, la mauvaise petite joie qu'elle éprouvait d'avoir tenu tête aux deux seigneurs, était déjà toute mélangée de remords devant la peine qu'elle a causée à son mari. Elle expédie au vieux président Richardot une lettre à la fois déferente, un peu familière et surtout très confiante, qu'elle commence en le nommant « Monsieur mon Papa », appellation qui s'employait au XVII^e siècle, lorsqu'on s'adressait à quelque personnage pour lequel on avait conçu un certain respect et une affection toute filiale.

« C'est de vous que dépend le maintienement de l'autorité de Monsieur de Berlaymont. Je sçays que l'affection que vous nous portez est celle qui vous ne permettra jamais que nous soyons icy mesprisés, ny vilipendés de ceux qui croyent valoir plus que tout le reste du monde ensemble. Aussi seroit-ce trop de m'exiler sans l'avoir mérité et m'envoyer come *Desterrada* (2)... Tout ce que je crains est que leur cause soit mise entre les mains de l'auditeur civil... Et vous, Papa, sçavez fort bien le peu de bonne volonté qu'il a à mon endroit... »

Dans cette même lettre, elle parle de M. de Wiltz « quy a si souvent et en tant de lieux mesprisé son gouverneur. — « Il est, dit-elle, en une charge où il ne fait qu'engresser ses droicts et desservir ses princes. » Et elle termine :

« Je vous écris tout franchement, Papa, ainsy que je suis accoustumée. Sy faut-il encore que je vous dise que je crains bien qu'un faux prophète pour se venger de moy portera leur querelle par mer et par terre. Mais tout cela n'y ferat rien sy vous vous souvenez que pour vivre et pour mourir, je ne seroy jamais autre que

» Votre humble et S^{te} fille,

M. DE LALAING. »

Comme si elle n'en avait pas assez dit, elle ajoute encore une dentelle prière, pour que le président cherche à se documenter sur tous les « comportements » de M. de Berlaymont autant que de Wiltz, afin que « voyant la différence de l'ung à l'autre » il puisse donner à chacun la « retorsion de ses mérites (3) ».

Vraiment, malgré tous les torts reprochés à la Comtesse, ces lignes ne révèlent pas la femme « plus cruelle qu'un tigre », ni surtout celle qui « veut se faire quiette de son mary (4) ».

Le Comte est à peine installé à Hierges, qu'il reprend la plume : « 19 de May. Je seroy attendant les commandemens de Son Altesse en ce Hierges, ne soit qu'on me donne permission. Je voudrois me retirer à ma maison de Bruxelles pour vasquer à

(1) Châtiment.

(2) Mot espagnol signifiant : exilée, bannie, hors de sa terre.

(3) Aux Archives du Royaume se trouve un volumineux paquet de lettres traitant de ce différend et des informations « qui feront foy contre le baron de Wiltz dans l'administration de son gouvernement ».

(4) Nicolas de Montmorency. 2 juillet 1606.

mes urgentes affaires et rembarrer beaucoup de calomnies. Je persiste supplier très humblement Son Altesse que les informations soient celles qui assureroient le succès de ces brouillayes, car se fonder sur ces discours passionnés n'est pas le vray moyen de descouvrir la vérité, qui est celle qui me justifiera. » (1)

J. SCHYRGENS.

Ce que je dis de Paul Cazin et de ses bêtes

Parler du *Bestaire des deux Testaments*... Mais n'estimez-vous pas que c'est de la folie?

Pour moi, « jugeant sur le siège », comme on dit si bien au Palais, non sans avoir au préalable éclairé ma religion à la lumière du soleil, je me déclare incompetent.

Que voulez-vous! Est-ce de ma faute? Une œuvre que je trouve belle m'arrache un cri qui se passe de commentaire. Ensuite, elle me plonge dans ce divin silence dont parle Maeterlinck, dans ce trop rare silence, « qui nourrit les bruits de l'âme, dans lequel se forment les grandes choses, pour qu'enfin elles puissent émerger, parfaites et majestueuses ». Il prend soin d'ajouter qu'« en résistant aux ordres invisibles et pressants du silence, nous perdons l'occasion d'écouter une autre âme ».

Alors?

Eh bien, c'est pourquoi, tenu d'écrire sur les bêtes de Paul Cazin, je me trouvais d'abord plus ennuyé que Jonas en face de sa baleine, plus morfondu, que le lion de saint Gerasime en peine de son âne.

Or, écoutez ce qui m'advint. Machinalement, inspiré sans doute par mon ange gardien, je rouvris ce livre. Il commence par une Dissertation sur l'amour des bêtes, dédiée à l'exquise espiègle Gyp, dont les *Souvenirs d'une petite fille* m'enchantent. Mais cet autre bestiaire humain est encore toute une autre histoire.

Le charme opéra immédiatement. Au bout de dix pages, ma tête foisonnait d'une telle abondance d'images, que je me croyais revenu au temps déjà lointain où, enivré de jeunesse, je vivais mes jours comme des poèmes. Autour de moi, le printemps remplaçait l'hiver. Chose étrange, il n'y avait plus de brouillard à Lyon. Une lumière galiléenne égayaît la ville. Que dis-je, la ville? Il n'y avait plus de ville du tout. Une soudaine bonté, non exempte de malice, enveloppait le monde actuel, pourtant si méprisable. C'était un paysage du paradis terrestre.

A voir toutes ces bêtes si spirituelles, si bien créées, manifester ainsi leur joie, le coucou bourguignon, et la chèvre, et le merle, et le canard, et le lapin, faire si bon ménage avec le peuple apprivoisé, quoique sauvage, des hyènes et des mangoustes; à voir enfin le serpent lui-même, cette bête satanique, se présenter sous des dehors aussi charmants et nous offrir le bariolage de sa peau comme un motif décoratif, on ne pouvait plus mépriser l'homme.

Miracle de l'art d'écrire, oui, mais surtout miracle de l'âme de Paul Cazin.

Je retrouvai là notre *Humaniste*, en tenue de pèlerin de Terre Sainte, engagé volontaire pour la durée de la paix. Une colombe roucoulait dans sa musette. L'alouette de Pâques voltigeait au-dessus de sa tête. Avec toute sa foi, il métamorphosait l'univers.

Et je me souvenais, comme par hasard, d'une scène que je vis naguère au Maroc.

(1) La fin de cet article paraîtra dans notre prochain numéro.

A proximité d'une rivière, une demi-douzaine de tentes basses composaient le douar. Quelques hommes assis regardaient le soleil. Quelques femmes portaient de l'eau, faisaient du feu, allaitaient leurs nourrissons. Quelques jeunes gens ramenaient des troupeaux de vaches, grosses comme des moutons. Les jeunes filles et les gosses allaient à leur rencontre. Une poule, de la grosseur d'un corbeau, se juchait sur le piquet d'une tente. Un âne pelé broutait de la poussière. Un homme venait de la rivière, apportant du poisson. Un autre homme, suivi d'un autre âne, venait de très loin. Aucun arbre, aucun arbuste, et pas le moindre bruit. L'étendue du bled et l'étendue du silence donnaient de la grandeur à cette scène réduite.

Les troupeaux se répandaient autour des tentes lorsque l'homme à l'âne arriva et commença de parler en s'adressant d'abord aux enfants, puis aux femmes, puis aux hommes, et s'emparant si bien de leur attention qu'en peu de temps l'auditoire était groupé, formait autour de lui un cercle ravissant de têtes expressives et de jambes fines, conquises et captivées, insensibles aux feux de la soupe, aux mouches et aux moustiques.

J'assistais de loin à ce discours qui n'était pour moi qu'un spectacle, et j'y prenais une bonne leçon. Le conteur parlait sans effort, en soulignant son récit de gestes fins, en arabesques, scandant ses phrases comme des versets. Il rayonnait de distinction dans sa simplicité. Il provoquait une émotion profonde.

C'était la poésie dans sa forme originelle, un langage naturel, d'une portée directe et générale, attestant que l'art n'a pas souci de l'art, qu'il n'est le privilège d'aucune école ni d'aucune race, qu'il jaillit d'une âme naturellement.

Jaune dans l'atmosphère couleur de soufre, debout au milieu de ses visiteurs accroupis, détaché au-dessus des tentes sur l'horizon vide, cet homme avait un air biblique. Il prenait à mes yeux la valeur d'un pur symbole.

Or, il m'apparaît que l'auteur du *Bestiaire* ajoute à la haute simplicité du conteur marocain toutes les ressources de la connaissance greco-latine et toutes les grâces de notre langue. C'est dire que rarement la culture et la fantaisie ont joué un jeu d'aussi grand style.

JOSEPH JOLINON.

Sourciers d'aujourd'hui⁽¹⁾

L'art des sourciers paraît enfin sortir de son empirisme et de son obscurité séculaires pour se classer parmi les acquisitions scientifiques modernes. Quoi qu'il en soit de sa carrière future, il y a un fait qu'il importe de marquer dès maintenant : ce sont des prêtres français qui, aujourd'hui, sont à la tête de cet art.

De modestes curés de campagne se sont acquis en maniant la baguette et le pendule une réputation qui dépasse même nos frontières.

Or, on s'occupe, en ce moment, beaucoup de cette question, elle donne lieu à des congrès qui se tiennent en France et à l'étranger.

Demain, l'avance que nous avons prise nous sera contestée, si elle n'est pas fixée par un document indiscutable comme peut l'être un article paru dans une grande revue, et telle est la première cause de cette enquête.

Toutefois, il y en a une seconde. Nos prêtres-sourciers, à force de travail et d'observation, ont combiné des méthodes aussi

(1) Avec la bienveillante autorisation de notre confrère les « Etudes » de Paris, nous reproduisons cette intéressante étude.

ingénieuses qu'efficaces. Malheureusement, ces méthodes ne sont pas brevetables, et leurs auteurs sont exposés à se voir dépouillés de leurs découvertes par quelque pseudo-savant plus expert qu'eux en l'art de la réclame. Là encore, il est indispensable de déterminer, dès maintenant et d'une manière irréfutable, ce qui revient à chacun.

Les prêtres-sourciers français sont nombreux et répartis dans toutes les régions de notre pays. Nous n'avons pas pu les voir tous, mais nous avons tenu à rendre visite à ceux d'entre eux qui sont les plus connus.

Il y a seulement quelques années, les sourciers, ainsi que l'indique leur nom, ne se livraient qu'à des recherches d'eau. Depuis la guerre, ils ont ajouté à leur art plusieurs branches nouvelles. C'est ainsi qu'ils s'occupent de métaux et minerais, de souterrains, et de fouilles archéologiques. Depuis peu même, la médecine et la biologie sont considérées comme justiciables de la baguette.

* * *

Le premier prêtre-sourcier que nous avons rencontré, il y a déjà plusieurs années, est l'abbé Bouly, curé d'Hardelot (Pas-de-Calais), dont la renommée a rayonné aujourd'hui bien au delà de sa région. C'est lui qui nous a donné les premières indications et leçons relatives à l'art de la baguette. L'abbé Bouly n'est pas cependant un de nos plus anciens sourciers. Ses premiers essais sont de peu antérieurs à la guerre. Quelques réussites remarquables n'ont pas tardé à attirer l'attention sur lui. Très vite, d'ailleurs, il est sorti des sentiers battus : il opérait dans un pays où l'eau est, en général, très calcaire. Des patrons d'usine lui demandèrent s'il pouvait trouver de l'eau d'un degré hydrotimétrique déterminé. Sa méthode lui permit de résoudre ce problème. Un forage de 150 mètres, prévu d'avance, ainsi que le type d'eau qui devait être rencontré, constitue, si nous ne nous trompons, son record à ce sujet.

À la fin de la guerre, l'abbé Bouly est demandé par le ministère de la Guerre pour repérer les obus enfouis dans les champs de bataille. Là encore, sa méthode lui permet d'atteindre des résultats qui font sensation. Non seulement, il trouve les obus, ce qui s'explique par l'importance de leur masse métallique, mais il parvient à distinguer les divers types d'obus, et cela par les parties souvent minimes de métaux spéciaux à chacun d'eux...

Des métaux aux minerais, il n'y a qu'un pas; mais il fut franchi avec moins de rapidité qu'on ne serait tenté de le croire. Ce n'est que tout récemment que des directeurs de mine ont fait appel aux lumières de l'abbé Bouly; les résultats obtenus dans les quatre ou cinq mines de plomb ou de cuivre prospectées ont été tellement encourageants qu'on a demandé à l'abbé Bouly de rester attaché à ces mines en qualité de conseiller en matière de recherches. Il y a là un précédent de grande importance. On sait combien sont coûteux les travaux de forage et de perforation, surtout aujourd'hui. Quel avantage de pouvoir faire appel à des hommes qui, par leurs avis, peuvent diminuer largement ces frais! Il est maintenant bien prouvé qu'un sourcier connaissant son métier et, d'autre part, suffisamment versé en géologie et minéralogie, peut marquer les failles, suivre les filons, déterminer les profondeurs et les pendages. Des succès comme ceux qu'a remportés en si peu de temps l'abbé Bouly sont gros de conséquences.

Jusqu'ici, cependant, l'abbé Bouly était resté dans le domaine traditionnel des sourciers. Les plus vieux livres du XVI^e et du XVII^e siècle, ceux d'Agricola, de Von Lehneys, de Roessler, de Schott, etc., nous montrent, dans leurs gravures, des mineurs maniant la baguette du sourcier.

Il convient de rappeler aussi le célèbre baron de Beausoleil, vrai héros de roman de cape et d'épée, qui découvrit en France plus de cent cinquante mines et mourut en la Bastille, emprisonné par ordre de Richelieu. Est-ce en raison de cette triste histoire? Mais, depuis Beausoleil jusqu'à l'abbé Bouly, il n'y eut pas que nous sachions, de sourcier qui ait pu se dire conseiller attiré d'une mine... Le sourcier contemporain n'aime pas à suivre les sentiers battus; l'inconnu le tente et l'attire. C'est ainsi qu'un jour, l'abbé Bouly entra dans un laboratoire et essaya sa baguette sur un bouillon de culture de microbes : elle tourna...

Peu de temps après, assisté d'un docteur, il opérait dans un hôpital, avec des bouillons de culture en « témoins », et se mettait à déceler les maladies microbiennes. Nous avons entendu le récit d'opérations très graves qui ont pu être tentées grâce au diagnostic de l'abbé Bouly et dont le succès a sauvé la vie de

malades. Il est à noter qu'il ne veut aucunement passer pour un guérisseur, qu'il n'opère que dans les hôpitaux et toujours assisté d'un docteur. Précaution très sage et indispensable.

Les résultats médicaux de la baguette sont de trop fraîche date pour ne pas soulever de multiples objections. Cependant, puisqu'il s'agit simplement de diagnostic, on ne voit guère l'inconvénient à en oser sous le contrôle d'un médecin; le sourcier se borne à donner au médecin des suggestions que celui-ci peut agréer ou rejeter.

Mentionnons encore des travaux exécutés par le curé d'Hardelot dans d'autres domaines, comme le relevé des fondations d'un hôpital du moyen âge, des découvertes de tombes d'évêques et de personnalités célèbres. Le curé d'Hardelot sait d'ailleurs sourire. Quand il opère chez un fermier cossu, il s'arrête soudain près du mur de la maison et s'écrie le plus sérieusement du monde : « Ici, de l'autre côté de la muraille, il y a un trésor, il y a de l'or... » Embarras du fermier et joie de l'assistance!

* * *

Maintenant, quelle est la fameuse méthode de l'abbé Bouly? Elle est très simple, mais... il fallait y penser. De tous temps, les sourciers se sont servis de « témoins », c'est-à-dire de fioles de liquide ou de morceaux de minerais identiques aux corps recherchés. Le curé d'Hardelot a eu l'idée de joindre à ce système l'utilisation du rayon solaire.

Il marche, son témoin contre la baguette, et ayant le soleil, par exemple, à sa droite. A un moment donné, la baguette se relève. Tout se passe comme si elle avait heurté un plan vertical passant par le soleil, l'objet et le témoin. Il faut alors faire un quart de tour à droite, qui vous place face au soleil, puis manœuvrer la baguette en avançant et reculant, pour voir si l'objet est entre l'opérateur et le soleil ou de l'autre côté. Dans le premier cas, l'objet est identique au témoin, dans le second, il est simplement semblable.

Ainsi, vous cherchez une eau d'une teneur en craie déterminée. Si, dans l'exemple précédent, vous trouvez de l'eau à votre droite, vous pouvez la présumer conforme à l'échantillon : si elle est à gauche, c'est une eau quelconque. Au lieu d'eau, mettez en témoin une pierre, un minerai, un bouillon de culture, peu importe, le résultat sera toujours le même.

En ce qui concerne la profondeur, l'abbé Bouly utilise la méthode des coups de pied, qui ne lui est d'ailleurs pas personnelle, un coup de pied correspondant à une longueur calculée d'après des profondeurs connues.

Nous verrons dans la seconde partie de cette étude à quels principes scientifiques peuvent se rattacher ces méthodes ainsi que les autres dont nous aurons à parler.

Pour le moment, laissons l'abbé Bouly partir pour les Canaries et Carthage, où il vient d'être appelé au moment où nous écrivons ces lignes, et passons à un autre grand sourcier, M. l'abbé Mermet.

L'abbé Mermet, qui est originaire de la Savoie, exerce maintenant son ministère en Suisse, à Saint-Prex, sur les bords du lac de Genève et non loin de Lausanne. Bien qu'il ne soit pas âgé, il est probablement le plus ancien sourcier français : il a personnellement au moins trente années de pratique, et avant lui, son père avait opéré pendant plus de cinquante ans. On voit assez qu'il est dépositaire d'une longue tradition. Appelé sans cesse par les particuliers, les villages, et les villes, c'est par milliers que se comptent les travaux qu'il a fait exécuter avec succès.

La manière d'opérer du curé de Saint-Prex est extraordinaire : lui aussi a un moyen d'inspirer confiance qui n'est pas banal.

Nous l'accompagnions, l'été dernier, dans la montagne au-dessus de Montreux, où on lui avait demandé de venir faire une prospection d'eau pour quelques chalets. Pour comprendre ce qui va suivre, il faut savoir que les propriétaires des chalets de montagne connaissent exactement le débit de leurs robinets, lesquels, d'ailleurs, coulent sans discontinuer. L'abbé Mermet s'approche d'un chalet, entouré d'un groupe de personnes; il s'arrête, se tourne vers le propriétaire et lui dit : « Permettez-moi de calculer le débit du robinet qui vous alimente. » Tous le regardent avec étonnement. Il étend le bras, son pendule tourne, il fait un calcul rapide et dit tranquillement : « Votre robinet donne 4 litres 5 décilitres à la minute. » Le propriétaire, à la stu-

péfaction générale, doit avouer que l'abbé ne s'est pas trompé d'un décilitre. Quand, tout à l'heure, ce dernier ordonnera des forages, c'est avec enthousiasme qu'on décidera de les faire.

L'abbé Mermet est un homme d'une activité peu commune. Il a trouvé moyen de parcourir, son pendule à la main, la moitié de l'Europe, le Proche-Orient, l'Algérie et le Maroc. Ceci ne l'a pas empêché de bâtir des églises. Il est depuis peu à Saint-Prex. Avant son arrivée, il ne s'y trouvait que deux ou trois familles catholiques; maintenant, il y en a de quoi remplir une église neuve et une maison d'œuvres.

Ce n'est pas tout : non seulement le curé de Saint-Prex trouve de l'eau, mais aussi il dépiste les maladies, et ce n'est pas une des moindres raisons de son influence. Nous l'avons vu, au cours de notre expédition dans la montagne, donner une rapide consultation à une pauvre femme qui se plaignait d'une maladie de cœur. Après un instant d'examen au pendule, il l'a engagée à aller voir sans retard un bon médecin et à se faire soigner très sérieusement. Quelques instants après, il nous décrivait l'état de la malade avec abondance et précision de détails.

Le curé de Saint-Prex ne se borne pas à faire exécuter des forages, il a poursuivi des travaux fort intéressants au point de vue géologique sur l'hydrologie des Alpes et du Jura. Il a fourni également de précieuses indications relatives aux prospections de pétrole, question qui a été de sa part l'objet de recherches très poussées.

Rappelons qu'il a délimité des grottes dans le centre de la France et contribué très heureusement à des fouilles pratiquées à Rome. Enfin, nombreuses sont les recherches de minerais exécutées au cours de sa longue carrière de sourcier.

* * *

La méthode de l'abbé Mermet est extrêmement intéressante et contient des parties tout à fait inédites. C'est une méthode de pendule. Ce qui la caractérise en premier lieu est la position des mains. La main droite, tenant à la fois le fil du pendule et un témoin, fiole d'eau, morceau de minerai, etc., explore l'horizon comme une sorte d'antenne mobile. A un moment donné, le pendule se met en mouvement. D'après l'allongement du bras, le sourcier se rend compte de la distance et marche vers le courant d'eau, par exemple, qui est l'objet de ses recherches, il franchit les parallèles qui l'en séparent et, avec son pied droit, reconnaît avec lenteur et précision les bords exacts et souvent très étroits de la faille où coule l'eau. Si l'on marchait trop vite, on risquerait de passer par-dessus la faille. En avançant le pied droit en tâtonnant, vous obtenez un mouvement du pendule au moment précis où le pied glisse sur la projection sur le terrain du bord de la faille.

La profondeur va maintenant retenir son attention, et le problème est délicat. Il y a rapport, a trouvé l'abbé Mermet, entre cette profondeur et la hauteur de la main. Tenu au-dessus de la tête, elle décele les eaux de surface; vers le milieu du visage; elle indique déjà une profondeur de plusieurs mètres. Vous abaissez la main en comptant; puis, quand le pendule se met en mouvement ou change de mouvement, vous remontez la main toujours en comptant à titre de contrôle. Vous contrôlez en prenant comme témoins des fragments de l'argile ou du schiste sur lequel on suppose que coule l'eau. De même pour les minerais, on se sert de fragments des roches encaissantes.

Parfois, pour des motifs inconnus, mais que le curé de Saint-Prex assimile au « Fading » des sansfilistes, le pendule ne tourne pas. Dirigez vers le soleil l'index de la main inoccupée, et le pendule se mettra en mouvement.

C'est encore avec l'index de la main gauche que l'abbé Mermet examine les malades si nombreux qui s'adressent à lui. Il précise exactement la partie malade et indique la profondeur de la lésion.

Tous les sourciers comptent, mais nous n'en connaissons pas qui aient poussé aussi loin cet art de compter dans toutes les unités avec leurs multiples et leurs sous-multiples. Avant lui, on se bornait, le pendule étant mis en mouvement, à compter le nombre de ses oscillations ou de ses girations, et ce procédé, considéré comme empirique, ne servait que dans un petit nombre de cas. Ainsi, par exemple, vous comptiez quinze oscillations sur un courant d'eau souterrain avant que votre pendule ne passe à la giration et vous en concluez que l'eau était à 15 mètres de profondeur, des expériences précédentes vous ayant appris que pour vous une oscillation du pendule correspond à 1 mètre.

Il est à remarquer qu'il faut compter à voix articulée, le calcul mental ne suffit pas; certains même, comme l'abbé Bouly, comptent en s'accompagnant de mouvements du pied. L'originalité de l'abbé Mermet a été de généraliser cette méthode ancienne et de l'employer non seulement pour les distances, mais pour les volumes et voire même pour tous genres de mesures... Les applications que l'on peut tirer de cette méthode sont extraordinaires. Allongez le bras, et c'est par centaines de mètres sinon par kilomètres que vous calculez la distance qui vous sépare du filon de la montagne située de l'autre côté de la vallée. Promenez votre main retirée en arrière le long d'un poumon et, cette fois-ci, ce sera en millimètres que vous calculerez... Nous verrons plus loin les explications au moins vraisemblables que l'on peut donner de ce procédé singulier, mais extrêmement commode et rapide dans ses applications.

Pour distinguer les métaux, l'abbé Mermet établit des figures géométriques. Il part du nord du métal et note les points où son pendule se met en mouvement. Levant plus ou moins sa main, il explore les divers plans horizontaux suivant les quatre points cardinaux. Reliant ensuite ces points, il obtient une sorte de ligne brisée qui sera pour lui caractéristique du métal. Ainsi, pour l'or, il obtient une sorte d'M dont un côté est dans la direction de l'ouest; l'argent donnera une M dirigée vers l'est; pour le fer, un seul point au sud; pour le cuivre, un seul point à l'ouest, etc. Beaucoup d'autres sourciers reconnaissent les métaux par des figures géométriques, d'ailleurs différentes de celles que nous venons d'indiquer. Des expériences récentes nous ont montré que l'on pouvait obtenir en outre, comme figures géométriques, celles mêmes qui sont données par la cristallographie et dont on trouvera le détail dans les manuels de cette science.

M. l'abbé Mermet a formé un disciple très expérimenté, M. l'abbé Racineux, de Pornic (Loire-Inférieure). M. Racineux s'est spécialisé dans les forages de puits, dont il a fait exécuter un grand nombre avec succès, non seulement dans l'Ouest, mais dans toute la France.

Citons, enfin, d'une lettre de l'abbé Mermet les lignes suivantes : « J'étais l'ami du regretté abbé Tauleigne, le grand savant qui vient de mourir victime des rayons X, et que j'avais initié au pendule et à la baguette. Il réussissait déjà fort bien, et, ce qui est plus intéressant, il travaillait à désocculter cet art mystérieux, quand la mort est venue l'arracher à ses investigations dont les débuts laissaient espérer des résultats prochains et fort intéressants. »

Il serait grandement à désirer que l'abbé Tauleigne eût un continuateur parmi les savants mathématiciens et électriciens dont s'honore notre clergé.

* * *

Très connu également est le Frère Padey, de la Sainte-Famille de Belley (Ain). Il est l'auteur d'un gros volume récemment paru chez Desforges et Girardot, et dans lequel il a condensé une somme formidable d'expériences en tous genres. Tout y est traité avec une grande abondance de détails et de figures explicatives. Nous y voyons ce qui concerne les sources, les courants d'eau, puis les métaux et minerais, chacun traité avec de multiples renseignements. Ce premier volume se termine par un long chapitre sur la météorologie. Un second volume sera consacré à l'étude des « radiations » du corps humain à l'état de santé et à l'état de maladie.

Le Frère Padey a parcouru la France et les pays voisins depuis de nombreuses années. Non seulement, il a fait exécuter de nombreux forages, mais encore il a repéré, affirme-t-il, un très grand nombre de gisements de toutes sortes de minerais.

Le Frère Padey opère surtout à la baguette. Il trace autour du corps étudié toute une série de zones calculées au centimètre près; les unes dites positives, d'autres négatives ou neutres suivant que la baguette se relève, s'abaisse ou reste immobile en les parcourant. A ces zones s'ajoutent des figures géométriques, rectangles, échelles, sinusoides, etc. Il compte les tours ou les mouvements souvent très nombreux obtenus à la rencontre de telle et telle ligne, de telle ou telle zone. Parmi les innovations intéressantes de notre auteur, citons la canne-pendule métallique au crochet de laquelle on attache le pendule. Cette canne, qui joue un rôle d'antenne, permet de prospecter à grandes distances. Nous ne pouvons nous étendre davantage sur la méthode du

Frère Padey. Pour la connaître, il faut lire son livre, car elle est toute en observations minutieuses variant avec chaque cas.

Parmi les disciples du Frère Padey, nous devons donner une mention toute spéciale à M. l'abbé Brunard, de Rennes. On l'a appelé dans son pays « le sourcier des ouvriers », parce qu'il a trouvé dans son pendule un moyen inattendu d'apostolat en opérant dans les jardins ouvriers de la banlieue de Rennes. Il détermine le débit d'après le nombre de battements du pendule pris sur le bord du cours d'eau souterrain. La largeur des rectangles latéraux lui donne des indications sur la potabilité de l'eau, les eaux polluées déterminant des rectangles larges.

Un autre sourcier fort connu dans le Midi est l'abbé Calès, curé de Doissac-de-Belvès (Dordogne). Il est l'inventeur d'un appareil automatique destiné à contrôler et au besoin à remplacer la baguette. N'ayant pas vu fonctionner cet appareil, nous ne pouvons nous prononcer à son égard; mais nous devons dire que nous souhaitons vivement son succès.

Nous pensons que l'on remplacera difficilement la baguette et le pendule au point de vue de la rapidité et de la commodité de la prospection; mais nous formons des vœux pour que l'on trouve un bon appareil de contrôle, car on a beau être sûr de sa méthode, ce n'est pas sans appréhension que l'on conseille un forage à grande profondeur...

Citons encore comme bon sourcier dans le Midi le R. P. Adéodat, de l'abbaye d'Encaicat (Tarn). Il a à son actif plusieurs puits creusés avec succès dans des conditions difficiles.

Plus loin dans le Midi, en Corse, nous comptons un autre excellent sourcier, l'abbé Lucchini, curé-doyen de Venaco-Serraggio. Comme tous les autres, il a fait exécuter quantité de forages heureux. Mais il y a mieux. Citons un journal local : « Chose plus miraculeuse encore : notre sourcier n'a-t-il pas remplacé le rayon X par le pendule? Ce cas est vraiment typique. Un individu avait une dent artificielle avec crochet en or. A l'aide de son pendule, notre sourcier localise l'endroit où se trouve l'objet insolite, dans l'estomac du patient d'abord, puis le suit à travers les intestins, et, après une expérience qui dure une heure trois quarts — montre en mains, c'est le cas de le dire (le pendule étant une montre), — il dit à l'intéressé : « Vous pouvez aller vous reposer « sans la » moindre crainte. Demain, si vous y tenez, vous aurez votre » dent. » C'est ce qui arriva... »

Mentionnons maintenant l'abbé Arlot, curé d'Oradour, très réputé dans la Charente et départements voisins.

Remontant vers le Nord, nous trouvons l'abbé Charle, curé de Wismes (Pas-de-Calais). C'est un spécialiste des applications de la baguette à l'art médical. Il nous a donné, lors d'une visite que nous lui avons faite, un fort curieux spécimen de sa méthode. Promenant la baguette au-dessus du malade, il obtient dans l'espace un agrandissement de l'organe atteint et en fait le diagnostic. Ce n'est pas tout, il recherche le remède et le détermine en établissant une sorte d'accord entre l'organe malade et ce qui doit le guérir. Cette question d'« accord » que nous rencontrons ici entre la maladie et son remède n'est qu'une application spéciale du procédé général d'accord entre deux eaux, deux minerais, etc., pour savoir s'ils sont de même composition et fournissent à l'opérateur les mêmes réactions. Ce procédé consiste à présenter à ces corps placés à proximité la baguette ou le pendule et à voir si on obtient des mouvements de même sens et en même nombre. Vous pouvez contrôler avec un foyer lumineux, soleil ou éclairage artificiel, en employant la méthode Bouly. L'abbé Charle n'a pas été, que nous sachions, au courant des travaux d'Abrams, le célèbre médecin américain, inventeur de la méthode électronique, mais on est frappé des concordances qui existent entre leurs idées.

Plusieurs de nos lecteurs éprouveront peut-être quelque scepticisme au sujet des applications médicales de la baguette et du pendule. Nous pouvons défendre en pleine connaissance de cause ces instruments sur le terrain géologique; mais, si ce qui concerne la biologie sort de notre compétence, notre conviction n'en a pas moins été entraînée par le fait suivant qui se passe de commentaires : un vétérinaire auquel l'abbé Mermet avait communiqué sa méthode lui a affirmé avoir, grâce à elle, guéri en une année autant de bêtes que pendant les vingt années précédentes...

* * *

Terminons notre galerie de prêtres-sourciers par une figure aussi originale que sympathique. Par suite d'une curieuse coïncidence, la plupart des prêtres-sourciers habitent en de merveilleux pays. L'abbé Ferran, campé dans son pittoresque presbytère en face des ruines splendides de Penne-du-Tarn qui comptent parmi les plus belles que nous a laissées l'époque héroïque de la féodalité, a été peut-être sous ce rapport le plus favorisé de tous. Malheureusement pour lui, alors que tant d'autres de ses confrères ont pu parcourir les contrées les plus variées pour exercer leurs talents, la maladie l'a obligé pendant de longues années à l'immobilité. Il a employé les loisirs qu'il devait à ses souffrances à creuser et mener à bien une idée féconde entre toutes, le réglage du pendule.

Tous les sourciers se servent d'instruments quelconques, l'abbé Bouly de baleines de parapluie ligaturées à leur sommet, l'abbé Mermet d'un pendule de cuivre ou d'argent, le Frère Padey d'une baguette métallique, etc. L'abbé Ferran a pensé à perfectionner l'instrument du sourcier en le réglant. Il a mis de côté la baguette comme étant difficile sinon impossible à régler et s'est attaché au pendule.

Il a établi que le pendule pouvait être réglé en poids et en longueur. Vous voulez régler votre pendule en longueur; laissez-le filer en oscillant entre vos doigts, vous trouverez un point où il changera de mouvement et se mettra à tourner. Notez ce point, il est spécial au corps au-dessus duquel il a été constaté. Vous avez ainsi un moyen de distinguer l'eau, le fer, le cuivre, l'argent, l'or, le plomb, et cela dans l'ordre même de leurs poids atomiques. Le pendule est tenu de très près pour le plomb et de très loin pour l'eau. Vous pouvez régler aussi en poids. Mettez un petit récipient, plateau ou panier, en pendule et chargez-le de poids progressivement. Vous aurez le pendule léger pour les métaux lourds et le pendule lourd pour l'eau.

Beaucoup de sourciers calculent la profondeur sur un fil de cuivre. Cet appareil rudimentaire, déjà perfectionné par le colonel Moreau, qui le complète par une lame de zinc intercalée dans le fil un peu avant la prise de terre, a été l'objet d'études toutes particulières de l'abbé Ferran. Son fil part d'une boîte ayant l'aspect d'une forte pile sèche. Cet appareil contient un solénoïde avec électro-aimant placé entre deux piles de forces différentes dont les courants sont perpendiculaires l'un à l'autre.

Le témoin est également l'objet de perfectionnements. Il est composé de deux petites masses du métal cherché, placées l'une par rapport à l'autre à une distance telle que l'on obtienne révélation incontestable de tout corps de même nature situé sous sa verticale.

Tous les appareils de l'abbé Ferran sont de vrais instruments de précision, dont la description détaillée est donnée dans des brochures autographiées qu'il a fait paraître.

Disons cependant que, même sans entreprendre la construction assez délicate des appareils Ferran, on obtient de bons résultats en tenant compte de ses principes dans l'usage de nos appareils ordinaires. Et souhaitons qu'un jour les appareils Ferran, définitivement mis au point, puissent se trouver dans le commerce.

* * *

Maintenant que nous avons fait connaître les sourciers et leurs méthodes, nous voudrions soumettre à nos lecteurs quelques réflexions sur ces méthodes et leur utilisation pratique pour ceux qui débutent dans le noble art de la baguette.

Parmi les procédés que nous avons décrits se trouve une première catégorie dans laquelle on peut mettre le rayon solaire et le témoin de l'abbé Bouly, les positions de mains de l'abbé Mermet, la canne-pendule du Frère Padey, le réglage du pendule de l'abbé Ferran. Ces procédés sont d'un emploi facile, et l'on arrive en peu de temps à en tirer d'excellents résultats. Leur manœuvre d'ailleurs est la même pour tout le monde.

Ils paraissent se rattacher à ce que l'on sait des ondes électromagnétiques et de la T. S. F.

La terre est parcourue par des courants électriques dits courants telluriques.

« Les lignes du courant, ainsi que l'explique fort bien le P. Ch. Poisson (*Revue des Questions scientifiques*, octobre 22), se resserreront dans les corps bons conducteurs contenus dans le sol, tandis que les mauvais conducteurs les contiendront en moindre densité. Cette différence dans le parcours des lignes de courant, due aux différences de résistance dans le sol dont nous venons de

parler, se traduira aussi par des chutes de potentiel variables c'est-à-dire par une certaine distribution du champ électrique. Par là, nous sommes amenés à supposer que le baguettes enregistre les déformations du champ électrique. » Ces déformations amènent des modifications imperceptibles dans notre système nerveux par effets d'induction et d'ondes électro-magnétiques. La baguette ou le pendule opérant comme amplificateurs de réflexes rend sensibles ces effets et permet de les interpréter. Pratiquement, suivant la méthode Bouly, le sourcier « accorde » son témoin avec le corps cherché. Cet accord se précise avec le réglage Ferran, qui rappelle le réglage en self et capacité des appareils de T. S. F. La canne-pendule Padey évoque trop l'antenne et la radiogoniométrie pour qu'il soit utile d'insister. Quant aux positions de mains Mermet, elles se rattachent à ce que l'on sait des voltages élevés de l'électricité atmosphérique et des variations de capacité; nous avons même signalé qu'elles servent à combattre un phénomène analogue au « Fading » des sansfilistes. Nous pourrions continuer les comparaisons et assimilations, montrer l'usage de la boussole, faire constater des effets magnétiques après les effets électriques, nous ne voulons pas fatiguer nos lecteurs avec ces questions par trop spéciales.

Moins explicables cependant nous paraissent les autres méthodes, notamment celles des calculs de mouvements.

Elles nous apparaissent, en outre, plus difficiles et plus personnelles que les premières. Les résultats sont plus individuels. Cependant, entre les mains de maîtres comme l'abbé Mermet, ces méthodes donnent des résultats stupéfiants. Elles font penser à tous ces talents, inexplicables eux aussi, et que montrent tant d'éminents spécialistes. Dans des ordres d'idées très différents, nous pourrions citer les musiciens célèbres, les dégustateurs de nos grands crus, et, d'une manière générale, les experts en tous genres.

Notre enquête nous a permis de passer en revue les principales méthodes de l'art des sourciers. Il en est une toutefois dont nous n'avons pas encore parlé, c'est la méthode des couleurs, due à M. Henri Mager. Disons que nous l'avons rencontrée sur notre chemin, chez M. l'abbé Mermet, en la personne de M. Bosset, professeur à l'Université de Lausanne. On sait que cette méthode consiste à « accorder » les couleurs avec les corps étudiés; on prend les couleurs en quelque sorte en « témoins ». M. Bosset en a tiré des applications extrêmement curieuses surtout au point de vue biologique; toutes ses expériences sont décrites dans une brochure publiée chez Durville.

Ces diverses méthodes, à notre avis, loin de s'opposer, ne font que se compléter. Grâce à leur multiplicité, on dispose, dans les cas douteux, de plusieurs moyens de contrôle. Quand tous concourent, on est beaucoup plus sûr du résultat final. Cette concordance des résultats, qui est le propre de toutes les expériences bien faites, nous amène à cette conviction que l'origine de ces méthodes est la même, et qu'il existe entre elles une unité profonde. Nous avons montré les rapports très étroits entre les premières d'entre elles et la T. S. F. L'avenir démontrera vraisemblablement que la même explication convient pour toutes.

Nous n'avons, dans cette enquête, nommé que les prêtres-sourciers que nous avons rencontrés ou avec lesquels nous avons correspondu, mais il en existe beaucoup d'autres, et parmi eux se trouvent des opérateurs de première force.

L'œuvre des prêtres-sourciers français est considérable, et nous serions heureux si cette étude forcément très courte peut laisser cette impression dans l'esprit de nos lecteurs. Nous croyons que l'usage de la baguette et du pendule est destiné à apporter une aide importante à plusieurs sciences. On s'occupe activement de cette question tant en France qu'à l'étranger. Le jour nous semble proche où elle sortira de la période des tâtonnements, des hypothèses, où elle sera résolue conformément à nos convictions et à nos espérances. Or, c'est en grande partie grâce au labeur acharné de nos prêtres français que cette victoire devra d'être gagnée. Certains peuvent avoir intérêt à laisser dans l'ombre ce travail immense. Il nous appartient, au contraire, de tout faire pour que nos prêtres, eux aussi, après avoir été à la peine, soient à l'honneur.

HENRY DE FRANCE.

Le vieux Bon Dieu

C'est un bien émouvant sujet qu'Henri Davignon vient d'aborder dans le *Vieux Bon Dieu*; rien n'est plus riche en conflits dramatiques que l'étude de ces dévotions populaires mi-chrétiennes mi-païennes, que l'âme d'un pays se façonne à l'image de ses désirs et de ses rêves.

Dans un *Pénitent de Furnes*, nous avions vu passer la procession farouche, la Flandre espagnole emportée dans une violente honte d'expiation; ici, nous sommes en Wallonie, où les têtes sont plus calmes, les cœurs plus attachés au sol.

Un paysan, Sidoine Collard, a déterré, en défrichant une garrigue sauvage, un vieux Christ en bois; ce Christ n'est point couronné d'épines mais d'un diadème royal; son visage n'exprime point la souffrance mais un souverain empire sur toutes choses; une longue tunique le revêt; c'est une de ces croix triomphales comme on aimait les représenter au XIII^e et au XIV^e siècle. Aussitôt Sidoine improvise, à l'aide de quatre fûts d'épicéas et d'un toit de carton bitumé, un abri pour le « Vieux Bon Dieu », ainsi qu'il l'appelle. Comme c'est lui qui l'a trouvé, le Vieux Bon Dieu lui appartient bien un peu et ne pourra manquer de protéger les biens de Sidoine davantage que ceux des voisins.

Cependant, l'aspect insolite de cette Croix attire une foule de pèlerins : Bientôt des béquilles, des bandages suspendus en ex-votos proclament les grâces obtenues. Comme le Christ n'a aucun des attributs sanglants du Crucifix traditionnel, il finit par solliciter les souhaits de la pauvre humanité en quête de ses fausses joies.

« Des hiéroglyphes apparurent sur le bois frais, grossièrement tracés au crayon, pleins de fautes et d'un aloi douteux : *O vieux Bon Dieu, faites que je sois aimée!* — *Qu'Arthur pense à moi!* — *Que Joseph me pardonne!* — *Que je trouve un bon amant!* — Et sans doute le terme, en wallon, signifie fiancé. Tout de même, ces jours de soleil et, surtout, quand avril fit pointer entre les feuilles mortes les premières anémones, de trop tendres couples divaguèrent dans la Fange. Le pèlerinage devint un prétexte. »

J'imagine un Michelet s'emparant de cette dévotion locale, et, parvenu à ce point du récit, dressant le Vieux Bon Dieu contre celui de l'Eglise, incarnant en lui toutes les puissances naturelles vainement comprimées par le clergé et libérant enfin dans le peuple l'instinct d'aimer et de prodiguer la vie; n'étant plus contraint de se cacher dans les landes, la nuit, autour de la jeteuse de sort inspiratrice, le peuple mènerait enfin son sabbat au grand jour, dans un hymne à Pan.

Barrès, lui, eût fait dialoguer en rythmes alternés et en subtiles cadences la Muse de l'Ordre et la Muse de l'Inspiration, l'Eglise et la Prairie, Apollon et Dionysos; les Vaudois et les Cathares seraient revenus avec leurs chemises noires. Finalement, l'Ordre romain eut eu le dernier mot; le Vieux Bon Dieu eut été exorcisé, ramené en grande pompe dans l'église, classé dans le mobilier du culte, mais non sans que l'auteur de la *Colline inspirée* eut jeté un regard de nostalgie vers le Dieu fruste des romanichels et des réfractaires. Nous eussions été à cent lieues de la Wallonie, en pleine allégorie platonicienne revue et corrigée avec la collaboration de Faust et de Hegel.

Henri Davignon, catholique romain, qui sait son catéchisme, Wallon lucide qui connaît sa terre et ses morts et les aime comme ils sont sans les transfigurer à la lueur d'un délire oriental, ne lâche pas ainsi la bride à sa fantaisie; c'est d'un trait sobre qu'il note ces déviations de l'imagination populaire et il concentre toute son étude sur l'influence qu'exerce peu à peu cette vieille croix dans l'âme de ce paysan.

Enfant trouvé et d'une religion plutôt vague, mais d'une

grande honnêteté naturelle, Sidoine a pris sous sa protection Rosa, la femme d'un braconnier du nom de Serfeuil, qui l'avait séduite alors qu'elle était ouvrière dans une filature, et qui, ivrogne, la battait et la ruinait; quasi abandonnée, Sidoine l'avait recueillie avec ses deux enfants et l'avait épousée quand elle avait obtenu son divorce.

Rosa se croit heureuse et Sidoine aussi. Cependant, depuis que celui-ci a trouvé cette Croix, Rosa est agitée; avec une logique bien féminine, elle éprouve le besoin de justifier sa conduite et en même temps elle demande à Sidoine d'aller avec elle devant le Vieux Bon Dieu et là, d'échanger leur anneau. Ce bon Dieu là, qui n'est pas couronné d'épines et n'a pas plus l'air de souffrir que si nos péchés ne l'avaient pas cloué sur son bois, peut-être est-il plus indulgent que l'autre? Qui sait, lui, bénira peut-être leur union que les prêtres ne veulent pas reconnaître. Et tous deux s'attacheront à cette Croix comme à un talisman. Mais les foules commencent à venir au Vieux Bon Dieu, et il se trouve parfois parmi les pèlerins des gens bizarres et des illuminés. Interrogée sur la découverte du Vieux Bon Dieu, Rosa transfigure le récit de tout le merveilleux qui dort dans son cœur de femme. Tout prend un sens surnaturel dans cette journée fameuse; la charrue se trouve guidée malgré elle; le brouillard était la nuée dont se couvrait la gloire de Dieu avant de se révéler; et quant à Rosa, n'est-ce pas elle qui a inspiré à Sidoine de défricher la lande? Bref, elle est prête à devenir la messagère d'une nouvelle religion, une religion toute d'amour et de consolation. Aussi bien, un jour, un homme en redingote, glabre et desséché, prêcheur d'une vague théosophie à l'usage de vieilles dames sentimentales, vient lui proposer d'organiser un culte à sa façon autour du Vieux Bon Dieu, un culte affranchi des dogmes et vraiment humanitaire.

Or, dans le même temps, Sidoine est allé demander à sa propriétaire, Amélie de Sainte-Orgeo, l'autorisation de garder dans le domaine de sa ferme, le Vieux Bon Dieu. C'est une sainte fille, M^{lle} de Sainte-Orgeo. Une religieuse dans le monde, comme on dit; elle s'intéressait beaucoup à Sidoine, mais, depuis qu'il s'est mis en ménage irrégulier, elle évite de le rencontrer. Sidoine va la trouver à l'issue de la messe; elle le fait entrer chez elle et lui reproche affectueusement son mariage; Sidoine a beau invoquer toutes les raisons désintéressées de son acte, elle, qui ne voit que la loi de Dieu, lui réplique simplement :

— Vous n'avez pas le droit.

Mais elle ajoute : « Que Dieu vous éclaire. J'avais déjà beaucoup prié pour vous. Et il y a la souffrance qui est la meilleure prière. Le Christ que vous avez trouvé et qu'on appelle partout du nom que vous lui avez donné, je ne l'ai pas vu et vous savez ce qui m'empêche d'aller à Wisley. Mais Jésus en croix, qu'il expire entre deux larrons, comme dans ma chapelle ou qu'il tende les bras aux hommes de la vallée, c'est toujours le même Dieu sacrifié pour les péchés du monde. Aimer malgré lui, c'est le crucifier à nouveau... »

Sidoine est parti, mais il reviendra chaque dimanche à la messe.

Rosa le sait, et c'est un peu pour cela qu'elle cède à la proposition du théosophe. Un dimanche, ce dernier viendra avec une centaine de disciples, mais son prêche, où il mêlera les noms de Confucius et de Bouddha à celui du Christ, produira un tel scandale que des protestations s'élèveront; des rixes s'engageront; si bien que Sidoine chassera le faux prophète, qui se retirera avec des allusions pleines de fiel au faux ménage du fermier.

Mais cette scène a instruit Sidoine; il sait bien, lui, que ce Christ est le même que le Jésus en croix des églises, malgré son diadème de gloire. Quant à Rosa, elle est troublée, elle aussi; elle sent obscurément qu'Amélie de Sainte-Orgeo finira par leur ôter le Vieux Bon Dieu, qu'il n'est pas à eux. Mais s'il part, c'est que leur foyer n'est pas béni; et elle n'aura qu'à s'en aller.

Cependant la sécheresse se déclare. On dirait que tout le pays alentour est maudit. L'évêché s'est ému de l'affaire; une enquête est ordonnée; et finalement, il est décidé que le Vieux Bon Dieu sera transféré dans la vieille église de Justenville, la plus ancienne du voisinage à laquelle vraisemblablement elle a dû appartenir. Sidoine demandera de le porter sur ses épaules, en procession, avec les habitants du village, et Rosa l'accompagnera une dernière fois; puis elle quittera la ferme avec ses deux enfants et reviendra vivre avec son premier mari, qui se meurt d'ailleurs de tuberculose.

Mais Sidoine aimait Rosa, et, lorsqu'il trouvera sa maison vide, une tristesse révoltée gronde en lui. Ces pages, où le paysan remâche son amertume solitaire, rôde dans les bois pour épier Rosa, le cœur mordu de jalousie devant l'apparition de Rosa et de Serfeuil, qui rient tendrement ensemble, sont les meilleures du livre; il y a une mélancolie dans le désir, une rancune de la chair contre les sévérités de la grâce, que seul un catholique peut analyser dans leur délicate complexité. Il est dommage que, dans un dialogue avec Amélie de Sainte-Orgeo, Sidoine oublie brusquement sa passion pour Rosa, et se découvre une inclination irrégulière pour son interlocutrice. On comprend d'autant moins ce revirement soudain qu'il se déclare dans le même moment qu'il vient d'évoquer devant Amélie de Sainte-Orgeo, le couple heureux de Serfeuil et de Rosa qui l'a fait crier de jalousie. De même la romanesque révélation qui nous est faite par un vieux garde-chasse, que Sidoine est le frère bâtard d'Amélie de Sainte-Orgeo, loin d'ajouter au pathétique, l'affaiblit et nous distrait pour un moment de la crise spirituelle que subit Sidoine, et que Davignon sait noter avec une simplicité si juste et si grande, comme cette parole qu'il prête à la vieille Grison, la mère de Rosa, qui jette sur nos humbles épreuves quotidiennes un jour si solennel :

— *Maintenant, c'est la souffrance qui est dans l'ordre.*

Il en est de même quand Rosa revient, après la mort de son premier mari, dans la chaumière de sa mère, et que dangereusement malade, le prêtre vient lui apporter le Viatique. Sidoine s'est glissé furtivement derrière lui.

« Tout le reste a été simple, grand aussi... »

Rosa nourrie enfin, réconciliée, a deviné qu'il était là. Elle l'appelle. Il s'est levé pour faire un pas vers le lit. Un tout petit mouvement du bras a suffi pour que sa main rencontre celle de la malade. Et quelque chose encore qui les dépasse, quelqu'un de supérieur à tout, a donné à cette rencontre la seule signification utile. Le prêtre, témoin autorisé, n'a eu qu'à étendre le pan de l'étole qui lui pend au cou pour couvrir les mains unies...

C'est dans le pathétique familial que Davignon trouve sa veine la plus heureuse. J'entends parfois dans cette ferme de Sidoine Collard comme un écho du *Benedicite*, de Chardin, et je vois luire sur le mur, dans l'ombre du lit, la verdure sérieuse du buis qui triomphe doucement autour du Crucifix...

ROBERT VALLERY RADOT.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine séance aura lieu le mardi 7 février à la salle Patria (5 heures).

M. Louis Madelin, de l'Académie française, y parlera de

Talleyrand révolutionnaire

Cette conférence sera publiée dans un de nos prochains numéros.

Pour l'apaisement scolaire

Le problème de l'école domine, de manière directe, les destinées lointaines du pays. La question scolaire réagit indirectement sur ses destinées politiques immédiates.

Les élections de 1929 auront une signification dont il serait vain de se dissimuler l'importance et les répercussions. Depuis la consultation de 1925, le pays s'est ressaisi d'une crise très grave. L'heure n'est pas venue de risquer de nouvelles et périlleuses expériences.

Le communisme nous menace. L'attitude des socialistes ne permet pas de reconnaître, chez eux, un assagissement qui les rende moins compromettants pour l'avenir de la Belgique.

Il sera indispensable que les élections prochaines confient le pouvoir à une majorité soucieuse de l'intégrité et de la prospérité de la nation, dans l'ordre.

A cette fin, et avant tout, une concentration des forces catholiques s'impose, sur base d'un même idéal de Foi et d'attachement à nos traditions nationales. C'est la première œuvre à accomplir. Elle est peut-être de réalisation délicate. Elle nécessitera du tact, de la diplomatie, de la générosité. Mais son urgence et sa possibilité paraissent comprises des esprits sages, dans chacune des deux fractions du parti catholique.

Cette union si souhaitable une fois faite, pourrions-nous, dans les conjonctures actuelles, nous dispenser sans maladresse de rechercher, pour travailler en commun dans un même but d'intérêt général, la collaboration loyale de ceux qui, comme nous, veulent le bien du pays?

Cela pose la question de l'entente avec les libéraux.

Elle doit être secondaire dans la hiérarchie de nos préoccupations. Elle ne peut en être systématiquement exclue.

Là encore, des obstacles devraient être contournés, des préventions dissipées, des résistances — de part et d'autre — vaincues. Et, à défaut d'entente, il faudrait aboutir au moins à un engagement réciproque de non hostilité, faute d'accord sur un programme moins négatif.

Pareille entente entre dans les vœux de certains catholiques. Mains libéraux n'y seraient pas opposés. Et tout compte fait, le principal, — je ne dis pas : le seul, — obstacle dans la voie de cette entente, c'est la question scolaire.

Cette dernière constitue-t-elle vraiment un empêchement invincible à tout accord? N'est-il, à son sujet, aucun compromis possible?

Méfions-nous de tout extrémisme.

Les catholiques ont un programme scolaire bien arrêté et défini. On le connaît, et il est superflu de le rappeler. Il est inattaquable parce qu'il s'appuie sur la Constitution, et les principes de liberté et de justice qui l'ont inspirée. Ce programme scolaire n'est pas réalisé, tant s'en faut. Il reste pour nous un idéal.

Les libéraux, de leur côté, ont une conception toute différente de l'enseignement primaire. L'école officielle, seule, a leurs sympathies.

Entre ces points de vue opposés, n'y a-t-il aucune place pour la conciliation?

* * *

La loi organique de l'enseignement primaire met à charge de l'Etat le traitement du personnel enseignant de toutes les écoles, communales, libres adoptées et libres adoptables. Tous les insti-

tuteurs de même catégorie touchent de l'Etat le même traitement, sauf le personnel enseignant religieux, qui n'en perçoit que la moitié.

Cela revient-il à dire que la situation de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre soit, de ce fait, identique?

Il n'en est rien. Pourquoi?

Parce que le paiement du traitement au personnel enseignant ne représente qu'une minime partie des charges de l'enseignement primaire.

Dans la réalité, le traitement *légal* payé par l'Etat n'est pas un traitement *vital*. Dans la majorité des cas, et surtout dans les agglomérations urbaines, l'instituteur qui ne recevrait que ce traitement ne pourrait en vivre. Il doit donc recevoir un *supplément*.

Ce supplément de traitement n'est pas payé par l'Etat, qui a satisfait à toutes ses obligations en payant le traitement légal. Dans la pratique, ce supplément de traitement est payé par la *commune* pour les instituteurs communaux et pour les instituteurs des écoles libres adoptées. Il l'est très rarement pour les instituteurs des écoles libres non adoptées.

A qui incombe la charge du supplément de traitement pour ces derniers? Aux comités scolaires de l'enseignement libre. Et c'est une charge fort lourde.

Mais il n'y a pas seulement les suppléments de traitement au personnel enseignant.

Il y a le chauffage et l'éclairage des bâtiments scolaires.

La commune en assume intégralement les frais pour les écoles officielles. Elle en supporte partiellement les frais, et, dans une mesure variable, pour les écoles libres adoptées.

Point du tout pour les écoles libres adoptables. Nouvelles et très lourdes charges imposées aux comités scolaires de l'enseignement libre.

Il y a, en outre, l'entretien des bâtiments scolaires et du mobilier des contributions, la consommation d'eau.

Encore une fois, tout cela incombe à la commune pour les écoles officielles. En fait, presque toujours, ces charges incombent aux comités scolaires catholiques pour les écoles adoptées qui en dépendent. Elles lui incombent exclusivement, et à de très rares exceptions près, pour les écoles adoptables.

Il y a encore le traitement du personnel subalterne, non rétribué par l'Etat, et comprenant les domestiques, concierges, etc.

Ces frais sont presque toujours, du moins partiellement à charge des comités scolaires pour les écoles adoptées, — et toujours à leur charge exclusive pour les écoles adoptables.

Il y a aussi les fournitures classiques.

L'article 22 de la loi organique met ces fournitures à charge de la *province*, à raison de 5 francs par garçon, et de 8 francs par fille, pour *toutes* les écoles.

Or, M. Hnysmans, alors ministre des Sciences et des Arts, reconnu, il y a un an, qu'en réalité, les dépenses en fournitures classiques étaient de l'ordre de 25 francs par élève, au moins.

Qui supporte souvent, et au moins en partie, la différence entre le montant de l'allocation provinciale et celui de la dépense effective pour les écoles adoptées, — et qui la supporte toujours en totalité pour les écoles adoptables?

Encore une fois, les comités scolaires.

* * *

De ce simple exposé, il résulte que les charges laissées aux comités scolaires de l'enseignement libre sont lourdes, très lourdes, et en maintes circonstances presque écrasantes.

Dans ces conditions, il n'est pas possible d'admettre que l'économie de la législation actuelle permette, dans l'ensemble, à l'enseignement libre, de *vivre*.

C'est à des prodiges d'économies, de dévouement et de générosité que ces écoles doivent de pouvoir subsister.

Cette situation n'est pas celle que voulurent nos constituants, tout acquis au régime de la liberté et, — à moins de les taxer d'un illogisme injurieux — d'une liberté dotée des moyens de s'exercer.

Il y aurait donc beaucoup à faire pour aider les écoles libres à vivre, et sans qu'il soit question, au point de vue des subsides, de les mettre rigoureusement sur le même pied que les écoles officielles.

Passons en revue certains postes énumérés plus haut, et voyons comment, pour chacun d'eux, on pourrait arriver à un peu plus de libéralité.

A) Traitements supplémentaires aux instituteurs.

A cet égard, M. Wauwermans vient de suggérer qu'un texte législatif fasse bénéficier les instituteurs libres des suppléments de traitements accordés par certaines communes aux instituteurs officiels. Il ne s'agirait pas d'*imposer* ces allocations supplémentaires aux communes qui resteraient toujours libres de les dispenser ou non. Mais on leur ferait une obligation, *si* elles en allouaient, d'en étendre le bénéfice au personnel enseignant de toutes les écoles situées sur leur territoire.

Ce ne serait que justice. En effet, de deux choses l'une : ou bien dans certaine commune donnée, le traitement légal est suffisant pour assurer la subsistance des instituteurs d'une catégorie déterminée, — ou bien il ne l'est pas.

S'il est suffisant, mais que, néanmoins, la commune accorde des suppléments à ses instituteurs officiels, elle favorise indûment son propre enseignement au détriment manifeste de l'enseignement libre, et avec les deniers de tous. Elle lui fait une concurrence inadmissible, et que préviendrait, dans une large mesure, l'obligation de devoir offrir des avantages identiques au personnel enseignant des écoles libres.

D'autre part, si le traitement légal est insuffisant, de quel droit restreindre à la seule catégorie des instituteurs officiels le bénéfice d'une mesure de simple justice?

A côté de cette solution du problème, une autre solution consisterait, — non plus sur le terrain communal, mais sur le terrain législatif, — à partir du principe de la loi de 1919, mettant les traitements à charge de l'Etat, et à l'étendre de telle manière que le traitement légal devienne un traitement *vital*, que les communes n'auraient plus le droit d'augmenter par l'allocation de nouveaux suppléments.

B) Chauffage et éclairage.

S'il est une mesure d'humanitarisme élémentaire, c'est bien de veiller à ce que les enfants n'aient pas froid en hiver. Les enfants des écoles officielles sont convenablement chauffés, avec l'argent de tous. Nous nous en réjouissons pour eux. Mais dans une même commune, des écoles libres sont moins bien chauffées que les écoles officielles, parce que les ressources du comité scolaire ne permettent pas de dépenser davantage en combustible.

Des enfants doivent-ils être moins humainement traités que d'autres parce que leurs parents veulent leur donner l'instruction qu'ils estiment répondre le plus parfaitement aux exigences de leur conscience?

Que faudrait-il pour remédier à cette situation choquante? Quelques mots ajoutés à l'article 46 de la loi, et étendant au chauffage et à l'éclairage de *toutes* les écoles les garanties que le législateur a assurées à tous les écoliers, quels qu'ils fussent,

en matière de réfectoires et de colonies scolaires, de distributions d'aliments et de vêtements.

c) *Contributions et eau.*

Serait-il si pénible de s'inspirer ici des arrangements de Malines, par exemple, où l'accord avec les libéraux prévoit, pour les bâtiments des écoles libres, l'exemption de la taxe communale, — ou des conventions d'Anderlecht où l'accord avec les socialistes comprend la fourniture de l'eau à prix réduit pour les écoles libres?

d) *Fournitures classiques.*

Une légère modification à l'article 22 de la loi, une simple peréquation, un réajustement des chiffres maxima fixés par le législateur en 1919, contribuerait à réduire l'écart, aujourd'hui énorme, entre le coût réel des fournitures classiques et la quote-part de la province.

* * *

On voit donc que, dans le cadre de la législation actuelle, sans rien bouleverser du régime de notre enseignement primaire, un peu de bonne volonté aboutirait facilement à améliorer l'« ordinaire » de l'enseignement libre, mis aujourd'hui à la portion plutôt congrue. Et l'on voit aussi, d'après les quelques exemples signalés plus haut, de quels côtés et de quelle manière on pourrait alléger les charges de cet enseignement.

En dehors d'une intransigeance qui serait fâcheuse, et à côté de la solution fractionnaire esquissée ci-dessus, il est évidemment d'autres moyens de résoudre le problème scolaire, envisagés au point de vue spécial et limité des *subsides*.

D'autres de ses aspects ne sont pas moins intéressants, et qui sait si le redressement de certains griefs, ou la réalisation de certains desiderata libéraux, ne pourrait pas, dans la question qui nous occupe, jouer le rôle d'honnête monnaie d'échange.

C'est avec un esprit large et le cœur serein, — loin du tumulte intéressé et irritant des partisans, — que doivent s'aborder et s'expliquer et se comprendre les tenants de deux doctrines opposées, désireux de concourir de bonne foi à une solution apaisante du problème scolaire.

La cause de l'ordre et le salut du pays n'y perdraient rien.

VICOMTE CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Les possibilités du roman et « L'imposture » de Georges Bernanos

« Il n'y a pas de roman possible sur l'*Apocalypse* », constate Léon Bloy, dans son *Vieux de la Montagne*. Le grand intuitif ne donne pas méthodiquement ses raisons, ce n'était pas son genre, mais elles ressortent clairement du contexte : c'est parce que le conflit entre Satan et Dieu, au sein de l'humanité, à la fin des temps, sera par trop spirituel.

La possibilité d'un roman sur la réprobation formelle d'une âme est encore plus nulle, si possible, et pour la même raison. C'est pourtant l'étonnante erreur que Bernanos vient de commettre, d'avoir tenté de bâtir une œuvre d'imagination pure sur un drame aussi totalement inaccessible aux prises de l'art,

* * *

L'abbé Cénabre, son triste héros, nous est donné pour un savant et fameux historien des saints et pour un psychologue spécialisé

dans les mystiques. L'auteur de la *Vie de Tauler* et des *Mystique florentins* est, en outre, célèbre pour l'extrême délié de son esprit pour sa causticité redoutée et pour sa foncière tendance à l'hétérodoxie, qui lui fait frôler, à chaque instant, l'erreur condamnée ou condamnable, sans jamais offrir tout à fait le flanc à la condamnation. Sa pensée, profondément subtile par nature, est encore servie par un art à la fois diffus, nuancé et fuyant. Ses mœurs sont d'ailleurs irréfutables, et il apporte à s'acquitter de ses devoirs de prêtre la même minutie concentrée qu'il met à pousser ses travaux d'historien.

Sous sa robuste santé, pourtant, et sous sa correction extérieure, un gouffre se creuse. « O Satan! tu es la froideur même! », s'écrie Angèle de Foligno. L'âme de l'abbé Cénabre, qui n'ose plus depuis longtemps scruter les plus intimes replis de sa conscience, est totalement frigide.

Le mal date de loin, de son enfance déjà, qui a rougi de parents pauvres, des années de séminaire, opiniâtres dans la piété comme dans le travail, mais sans la moindre effusion de cœur, sans l'ombre d'abandon à Dieu, sans une larme de componction ou d'amour. Le crucifix a toujours fait secrètement horreur à ce chrétien, qui n'a jamais cessé de se refuser entièrement. Depuis toujours, sa vie se déroule dans un très profond mensonge.

Avec une telle âme, ce n'est, évidemment, que du dehors qu'il lui est possible d'aborder la sainteté. Il ne cherche donc qu'à en surprendre le mécanisme psychologique. « L'art ou plutôt la formule heureuse de l'auteur, exploitée à fond, peut se définir ainsi : écrire de la sainteté comme si la charité n'était pas.

L'homme Renan, de qui le blasphème est toujours un peu scolaire, s'est contenté d'une simple transposition d'un ordre à l'autre, insérant l'être miraculeux dans un univers sans miracles, charge facile, dont sa vanité n'a jamais perçu le comique énorme... L'abbé Cénabre, lui, n'a jamais nié le miracle, et même, il a le goût du miraculeux. Il n'approche les grandes âmes que dans un sentiment de vénération, et sa curiosité même a un tel élan qu'on la prendrait pour l'amour. Il lui est simplement donné d'imaginer un ordre spirituel découvrant de la charité. »

Quand l'abbé Cénabre a poussé assez loin cette gageure d'étudier les plus hauts fruits de la charité avec un charité morte, il arrive que, sous la réaction des forces mystérieuses de l'âme, la foi elle-même jaillit brusquement hors de lui, comme un œil énuclé d'une face, arrachant avec elle la vertu la plus essentielle de l'intelligence dans laquelle elle est racinée, le sens métaphysique. Par ce désastre, l'abbé Cénabre est en quelque sorte constitué moderniste parfait. Il ne croit plus à rien, même dans l'ordre naturel, pas même, métaphysiquement parlant, à ce qu'il perçoit avec ses sens et sa raison. Il ne voit plus que néant derrière les apparences. Il n'aime plus que le Rien, il ne veut plus que lui, il n'attend plus que de lui d'être restitué, et il s'en faut de très peu qu'une tentative forcenée de suicide ne réussisse, une nuit. Ce prêtre déchu hait désormais l'être d'une haine extatique de réprouvé.

L'ataraxie devient son état normal. Sous des dehors qu'il commet l'imposture de conserver les mêmes — consacrant cyniquement son mensonge longtemps larvé en ne cessant ni d'officier, ni de diriger, ni d'écrire — une impassibilité glacée, rigoureusement diabolique, car il est spirituellement possédé, s'installe en lui, dont le vrai nom est méchanceté.

Au cours de la nuit de crise, où il nous est montré passant de l'inconscience semi-volontaire à la conscience débridée de son incrédulité criminelle, nous le voyons torturer deux pauvres êtres avec une cruauté vraiment démoniaque : un publiciste catholique sans valeur, son pénitent, en qui il brise la confiance vitale et qu, finit par se détruire; un vieux saint prêtre, qui a eu des malheurs et dont la mort prochaine sera d'une sécheresse affreuse, toujours à cause de lui. Lui-même ne se manque que d'un cheveu.

Six mois plus tard, il renouvelle ce jeu immonde et s'assouvit jusqu'à l'extrême sur un pauvre diable de vieux mendiant, rebut d'humanité, qu'il décortique savamment jusqu'au noyau avarié de l'âme.

Ce roman ne finit pas. Ce qu'il faut bien considérer comme l'intrigue, nous fait entrevoir, pour un troisième livre annoncé : la *Joi*, dont le titre du moins, soulage, après celui-ci qui pourrait s'intituler l'*Horreur* — que l'abbé Cénabre deviendra, par un malentendu effrayant, le directeur d'une jeune sainte, qui fut la fille spirituelle très aimée du vieux prêtre naguère brutalisé.

Quatre épisodes, sans lien organique, composent l'*Imposture*.

Le premier retrace la nuit de la crise et débute par l'exécution raffinée du malheureux Pernichon (c'est le nom du publiciste).

Le second est un pur hors d'œuvre qui ne se rattache au premier que par le fait que Pernichon nous y introduit dans la géhenne mondaine que constitue la société, à la fois athée radicale et catholique démocrate, réunie autour d'un écrivain célèbre, Guéron qui est le pendant du Saint-Marin de *Sous le soleil de Satan*?

Le troisième nous montre un abbé Cénabre qui a pris son parti de l'imposture et qui exerce sa cruauté sur le vieux mendiant.

Le quatrième nous fait assister à la mort du vieux prêtre et amorce la suite projetée de l'ouvrage.

* * *

Pour déblayer, disons tout de suite qu'on reconnaît dans *l'Imposture* les mêmes défauts de composition que dans *Sous le soleil de Satan* : juxtaposition de parties qui ne sortent pas nécessairement les unes des autres; héros unique, portrait analyse du dehors, selon la tradition de La Bruyère, plutôt que personnage en action, créé du dedans au fur et à mesure qu'on nous le montre vivre, comme le réclame ce déroulement fictif de la vie qu'est le véritable roman, qui, pour le dire en passant, est plutôt anglais et russe que français.

Ce défaut s'aggrave encore du fait que le romancier cède constamment au pamphlétaire. On sent si bien que Bernanos est resté haut de grandes scènes du *Désespéré* et de la *Femme pauvre*, où Caïen Marchenoir règle son compte à la littérature contemporaine!

Il y a aussi le style, souvent torturé, encombré de phrases enchevêtrées, manquant de naturel, qui tombe sous la critique (1).

Mais tout cela est peu de chose, au regard de l'erreur de conception — laquelle est tout, dit Goethe — que Bernanos a commise.

Ecrivain sur son premier livre, je disais : *Sous le soleil de Satan* peut être considéré comme une tentative passionnée pour arriver à un réalisme parfait. On trouve enfin ici le champ psychologique intégralement parcouru, mais sans l'erreur radicale du réalisme de Balzac et de Flaubert, qui consistait à prendre le côté sentimental et comme extérieur du moi pour noyau organique de rassemblement, alors que c'est le fond mystique de l'âme qui le constitue, dans la réalité vivante.

Nous voici, en un mot devant le réalisme total et vrai (2).

En faisant entrer le Diable dans le roman, d'une entrée saisissante et probablement inédite, c'était ce réalisme intégral, que postule de toutes ses puissances animatrices la littérature catholique, que Bernanos atteignait et servait. On pouvait regretter qu'il se fût tourné vers l'enfer plutôt que vers le Ciel. Mais on ne pourrait disconvenir de la portée et la valeur d'étape de son livre, qui, par ailleurs, est si loin d'être parfait.

Observons, cependant, que de ce réalisme si désirable, la vérité est maîtresse. Il n'est supérieur à l'autre qu'il implique que parce qu'il est plus vrai, plus profond, parce qu'il tend à épuiser dans l'homme, ce qu'il y a à la fois de plus essentiel et de plus difficile à connaître.

Observons encore que la littérature, en général, mais très spécialement le roman, « est à l'homme, comme le dit Newman, ce que la science est à la nature : c'est-à-dire son histoire. » Il saute, dès lors, aux yeux, que, d'un côté, il ne peut y avoir plus dans le roman que dans l'homme lui-même et que, de l'autre, la part romanesque de l'homme, si l'on peut dire, se confond avec le champ de l'observation. C'est entre ces bornes que se tient l'imprescriptible crédibilité.

Or, l'on sait combien l'observation psychologique des faits et des états spirituels est difficile. Sans doute, le romancier peut appeler à son aide la science des mystiques et des théologiens. On ne conçoit même pas un romancier catholique d'une certaine profondeur sans une suffisante intuition et initiation théologiques. Mais ceci dit, il y a — rien n'est plus sûr — un point où commence l'incompréhensible ténébre des opérations divines dans le cœur de l'homme. A partir de là, que le romancier soit muet. C'est la seule manière pour lui de rester vrai. Silence! Silence!

Eh! bien, s'il est une chose sûre, c'est que la réprobation formelle d'une âme, dès cette terre, se trouve bien au delà de ce

(1) Et qui contient même des fautes, comme : « Harmoniques... elles seules... » au féminin, quand c'est du masculin.

(2) *Revue catholique des idées et des faits*. 14 mai 1926 : « Le Diable dans le roman ».

point. Quel mortel, hormis, peut-être, en quelques cas purement miraculeux, a pu jamais savoir que telle âme était, d'ores et déjà, condamnée, et qui donc, par conséquent, l'a pu jamais observer (1)?

C'est pourtant ce cas, absolument inobservable, que Bernanos a voulu peindre dans son nouveau livre, et c'est ce qui constitue une faute inconcevable contre le réalisme, loi non pas conventionnelle, mais essentielle du genre. Il se jette ici, par le haut, en plein roman-feuilleton; il sort violemment de la vérité humaine, tout autant, quoique d'une autre manière, qu'un d'Alincourt et un d'Ennery.

Il serait délicat de rechercher les raisons d'une telle faute. Il y en a au moins une qui saille : c'est ce qu'on pourrait appeler l'altomanie de Bernanos, ce désir qui le possède de ne peindre que des hommes qui dépassent tous les autres, désir dangereux, qui se faisait déjà jour dans sa peinture du curé de Lumbres, et qui ne peut que le desservir (2). « La vie de l'abbé Cénabre est un des rares, et peut-être le seul exemple d'un refus absolu. » Bon moyen de manquer l'humain et de s'égarer dans la plus arbitraire des psychologies (3). Que de pages, en effet, devant lesquelles l'esprit se sent dérouter, où l'on ne sait presque plus d'où vient le son, ni ce qu'il veut dire, où l'on a l'impression d'une chute morose dans une inconsistante logomachie! Ah! ce livre n'est pas amusant d'un bout à l'autre! Au vrai, il faut un certain courage pour le lire, et voilà qui n'est pas avantageux pour un roman.

* * *

Ce ne serait rien — rien qu'un échec littéraire, touchant à l'absurde — si cette absurdité ne touchait elle-même au Sacerdoce.

J'aime profondément la littérature, je ne crois en restreindre d'aucune manière l'importance, je conçois, au contraire, comme très haut son rôle spirituel et social. Mais elle reste pour moi la littérature, quelque chose, malgré tout, comme un supposé, participant toujours, quoiqu'on en ait, au jeu. Elle ne tient pas devant la vie, encore moins devant la mort. C'est là-dessus qu'il est bon de relire un Léon Bloy, qui, sans blasphémer le génie, auquel il n'était pas étranger, pouvait remettre chaque chose à sa place, parce que, d'autre part, « sa vie et son œuvre ont été un hommage à la souveraine transcendance de la foi surnaturelle, à l'indépendance du chrétien, à l'égard de toutes les fins purement humaines (4). » : « En présence de la mort d'un petit enfant, l'Art et la Poésie ressemblent vraiment à de très grandes misères. Quelques rêveurs, qui paraissent eux-mêmes aussi grands que toute la Misère du monde, firent ce qu'ils purent. Mais les gémissements des mères et, plus encore, la houle silencieuse de la poitrine des pères ont une bien autre puissance que les mots et les couleurs, tellement la peine de l'homme appartient au monde invisible (5). »

Entreprendre d'amener au jour, dans une œuvre écrite, les épaves lumineuses qui flottent sur nos pauvres cœurs, c'est certainement une des plus nobles entreprises qui puissent être. Mais prétendre à s'insinuer — fictivement, sans doute, mais vraisemblablement, tout de même — dans la science sacerdotale du Carist, à pénétrer dans le secret des cœurs impénétrable aux anges, à scruter jusque l'abomination dernière, jusque le plus damnable degré d'horreur qui soit possible au monde se perpétrant dans une âme de prêtre, voilà un dessein si renversant, si aventuré et, pour tout dire, si indécemment, dans la franche plénitude

(1) Il ne faut pas que le résumé de plus haut donne le change : il stylise forcément l'enveloppe extérieure des faits et, par là, il peut donner l'impression que dans le roman les choses se tiennent. Mais ce qui compte, ce qui constitue la substance même du livre, c'est l'analyse psychologique et ce qui est suggéré au-delà d'elle. Or la crédibilité de cette partie essentielle est insoutenable et c'est sur quoi porte ma critique.

(2) Rappelons au moins qu'il faut de l'abbé Donissan « un homme unique », qu'il jette dans « le combat le plus téméraire qu'un homme ait jamais livré contre lui-même », qu'il déclare que « nul audacieux n'a fait devant lui ce pacte avec les ténèbres ».

(3) En voici un petit trait bien caractéristique. Bernanos prête « un rire forcé, servile » (p. 45) au curé Cayvande par ailleurs gratifié de hauts dons mystiques. Impossible de concevoir la servilité dans un saint! Rien de plus curieux, au contraire, qu'un vrai serviteur de Dieu de « conserver jusque dans l'obéissance cette juste fierté qui convient à la nature humaine » (Léon XIII, Encycl. *Diuturnum*).

(4) N'oublions pas qu'on n'est saint que pour des vertus héroïques. Et que l'essentielle nourriture des âmes sanctifiées, c'est la gloire de Dieu. *Genus regale*. Comment parler alors de servilité?

(5) Bernanos dramatisait trop humainement la sainteté.

(6) Jacques MARTAIN, *Quelques pages sur Léon Bloy*, Dixième des Cahiers de la Quinzaine (1927), Paris. Vient de paraître.

(7) *La Femme pauvre*.

du terme, qu'il parviendrait à nous faire trouver prudente et louable, comme une réserve l'invincible répugnance qu'éprouvait l'âge classique pour les sujets chrétiens :

*Et fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes
Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges.*

« Il ne pouvait rien arriver de pire à l'Eglise, répétait souvent Léon Bloy, que la conversion des littérateurs. »

Cette parole ne se trouvera fautive que si les littérateurs considèrent courageusement leur littérature à la porte du Royaume des cieux. Si l'on ne veut pas que le renouveau catholique des lettres françaises se solde par un échec lamentable, qui jetterait un obstacle de plus entre l'Eglise et le monde moderne, il importe éminemment que les écrivains catholiques prennent une exacte conscience des limites infranchissables que leur art lui-même et que la Religion surtout imposent à leurs entreprises. C'est pourquoi une des tâches urgentes de la critique, aujourd'hui, est d'étudier les possibilités du roman. « Si on ne l'arrête, il ira jusqu'où? »

Et il est vraiment grand temps d'y penser. Voyez ce qui se passe avec un Mauriac, cette sorte d'enfoncement scabreux, où il se complait, dans une voie de plus en plus morbide, dans une sorte de « désert de l'amour », d'où Dieu est de plus en plus absent. Ce romancier semble mettre un entêtement désespéré à tenir cette impossible gageure : faire des romans d'autant plus catholiques que Dieu y sera moins et que la *misère de l'homme sans Dieu* y éclatera plus. C'est ce qu'il ose appeler « le meilleur témoignage ». Il oublie seulement qu'il faut être très intimement de Dieu pour reconnaître l'absence de Dieu. C'est déjà si difficile de reconnaître sa présence « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. » Mais où sont les cœurs purs? Mauriac en rencontre-t-il si souvent sur le pavé littéraire de Paris?

Un texte de lui a projeté, naguère, une singulière lueur sur son cas : je veux parler de la brève préface qu'il a publiée en tête de la réédition de son premier livre, un recueil de vers, les *Mains jointes*. On l'y voit déclarer son « horreur pour ces vers sans vertèbres, ces poèmes flasques » par lesquels il débuta. Il y désavoue « l'adolescence lâche, apeurée, repliée sur soi », qui les dicta, à cause de « cette dévotion jousseuse, cette délectation sensible à l'usage des garçons qui n'aiment pas le risque », qu'il s'accuse d'avoir été la sienne.

Et l'équivoque auteur de *Fleuve de feu* de terminer sur cette confession, qui fait mal pour lui et qui susciterait la plus abondante compassion, si l'on ne se méfiait du rôle que peut toujours jouer la littérature dans de tels aveux mis en préface : « Adolescent, j'ai fait de Dieu le complice de ma lâcheté; qui sait si ce n'est pas là le péché contre l'Esprit? En tous cas, l'Esprit terriblement se venge à l'heure où la vie soudain attaque l'homme né, tard, de l'adolescent veule. Quel secours trouvera-t-il dans cette religion qui ne lui fut jamais qu'une source de faibles délices? Les *Mains jointes* gâchent d'avance cette ressource infinie dont l'enfant aura besoin lorsqu'il sera devenu un homme; elles dilapident un capital immense; tout se perd en fumée d'encens. Malheur au garçon dont les clous, l'éponge de fiel, la couronne d'épines furent les premiers jouets. »

S'il est vrai que « sa couardise » lui fit rechercher « la moins périlleuse façon de s'émouvoir », je le demande, cela doit-il lui dicter aujourd'hui une trouble témérité, aussi dangereuse pour les autres que pour lui-même? Si son cœur est troublé et son esprit en déroute au point qu'il se demande s'il n'a pas commis, à l'âge où les jeunes chrétiens normaux louent le Dieu qui réjouit leur jeunesse, l'inxpiable péché contre l'Esprit, ce n'est évidemment pas des romans qu'il doit faire, « ni échafauder une théorie fautive et funeste du roman catholique », mais bien se jeter à la pénitence et à la retraite et reprendre à neuf tout son édifice spirituel.

Quand je lis, d'une part, l'essai de justification au ton altier qui s'intitule *le Meilleur témoignage* et, de l'autre, cette préface des *Mains jointes* angoissée et gémissante, une question s'impose à moi impérieusement : comment ceci peut-il aller avec cela et quelle peut être la valeur d'un esprit qui tolère en lui cet inconciliable? S'il n'était pas faux ne verrait-il pas que, d'une âme malade ne peut sortir un art sain? Est-il digne, juste, équitable et salutaire d'œuvrer consciemment sur une pareille contradiction et dans un tel désarroi? On ne joue pas, on ne « risque » pas avec les âmes, François Mauriac! Le courage, la virilité, ce n'est pas là qu'ils sont.

Mais revenons à l'*Imposture*. Les limites dont je parle plus haut, un Mauriac les a très regrettamment franchies, quant à la morale. Voici que Bernanos les franchit à son tour, quant à la mystique, pour parler cursivement. Les critiques qui lui ont crié bravo — et j'en étais — à son premier livre, pour tout ce qu'il signifiait de profond et de neuf, ont le devoir, cette fois-ci, de lui crier, non moins, à haute voix : Prenez garde, Bernanos, vous vous égarez, et votre égarement risque de compromettre quelque chose de précieux avec vous (1).

Au reste, l'ouvrage présente quelques côtés lumineux : le saint curé Chevance, la très pure et très renoncée M^{lle} de Clergerie représentent le cœur, à défaut de toujours contenter l'esprit. La langue continue de buriner la pensée, l'analyse fouille toujours la sensation, le lyrisme ouvre encore ses ailes : tous ces dons d'exécution dont Bernanos est richement doté, sont toujours là. Ce qui manque, c'est quelque chose qui tient à « l'homme », à ce qu'il y a de plus profond en nous et d'où sort « le style », en cela qu'il se confond avec la conception et avec la « méditation » qui l'engendre.

Je souhaite ardemment que Georges Bernanos trouve vraiment et bientôt la Joie qu'il s'engage présentement à chanter. C'est de cela que nos sombres jours, où la trame du monde semble se défaire, ont le plus besoin : de joie, de pure joie, dans la surnaturelle et triomphante paix du Christ qui fut, pour notre salut, obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la mort même de la croix. *Pax Christi in regno Christi.*

Léopold LEVAUX.

La Sagesse du curé Pecquet⁽²⁾

Où le curé Pecquet prépare un grand sermon sur les « Béatitudes ».

Représentons-nous, aussi bien que nous pourrons, l'abbé Pecquet devant sa table de travail, en état de gésine intellectuelle et de transe apostolique.

Il vient de fumer sa pipe en lançant, vers les jambons qui pendent aux solives, des nuages bleutés où il a découvert les principaux thèmes de son sermon du lendemain. Car, c'est en fumant le tabac que le curé de Bétaumont a coutume de chercher l'inspiration et en le prisant qu'il s'adonne à la création oratoire proprement dite.

Il a ensuite fermé la porte qui mène à la cuisine, priant Coralie d'interrompre un peu sa musique. On dirait que cette grosse fille ne peut travailler qu'en chantant ou en sifflant. Cette habitude ne dérange pas à l'ordinaire son maître, mais il en va autrement ce soir où il s'agit pour lui d'accomplir une œuvre sérieuse.

— Coralie, mon enfant, dit-il, souvenez-vous que nous sommes

(1) N'est-ce pas le moment de relire cette page à l'accent douloureux d'un jugement irréusable qui tombe durement sur l'âme moderne, où Jacques Maritain désigne dans Rousseau l'initiateur responsable des dépravations de l'introspection littéraire, qui ont atteint un extrême de nos jours et dont les catholiques eux-mêmes ne se sont pas épargnés les détestables méfaits? La voici donc : « Surtout il (Rousseau) a appris à notre regard à se complaire en nous-mêmes et à se faire le complice de ce qu'il voit ainsi, et à découvrir le charme de ces secrètes meurtrissures de la sensibilité la plus individuelle, et que les âges moins impurs abandonnaient en tremblant au regard de Dieu ». Tous les voiles du cœur ont été déchirés, disait M^{me} de Staël à propos de la *Nouvelle Héloïse*. Les anciens n'auraient jamais fait ainsi de leur âme un sujet de fictions. La littérature et la pensée modernes, ainsi blessées par lui, auront beaucoup de peine à retrouver la pureté et la rectitude qu'une intelligence tournée vers l'être connaissait autrefois?

Il y a un secret des cœurs qui est fermé aux anges, ouvert seulement à la science sacerdotale du Christ. Un Freud aujourd'hui, par des ruses de psychologue, entreprend de la violer. Le Christ a posé son regard dans les yeux de la femme adultère, et tout percé jusqu'au fond; lui seul le pouvait sans souillure. Tout romancier lit sans vergogne dans ces pauvres yeux, et mène son lecteur au spectacle. *Trois Réformateurs* (p.p. 169-170).

(2) Extrait d'un livre : *La Sagesse du curé Pecquet* qui paraîtra prochainement.

dans un presbytère et non pas à l'église ou au conservatoire. J'ai à préparer un discours pour la fête de Toussaint, et je vous demande de vous taire jusqu'à tantôt. Avez-vous déjà dit vos prières du tiers-ordre? Vous pourriez peut-être les allonger un peu ou aller vous coucher.

Puis, ayant toussé et s'étant mouché avec éclat, l'abbé Pecquet hume deux prises de tabac, une pour chaque narine, fait le signe de la croix, saisit sa plume, se gratte la tête et écrit d'affilée plusieurs feuillets où on peut lire les notes suivantes :

* * *

Exorde : M'inspirer des circonstances.

Dire, par exemple, à mes gens que ce n'est pas de ma faute si l'évangile d'aujourd'hui est tellement beau et s'il est nécessaire de le commenter un peu longuement. Comme, du reste, la récolte des pommes de terre a été abondante cette année, c'est bien le moins que des cultivateurs pieux et reconnaissants acceptent d'entendre, lorsqu'ils ne peuvent faire autrement, un sermon d'une demi-heure. D'ailleurs, puisque je me suis donné la peine de le préparer, mes gens peuvent bien s'imposer celle de l'écouter. Si je venais à mourir et que l'évêque de Namur leur envoyât un autre curé, ils ne gagneraient certainement pas au change et seraient peut-être forcés de supporter de plus longs discours, car les jeunes sont encore plus bavards que les vieux et ils ont moins d'expérience. Ne point trop m'attarder à développer les avantages de la concision et passer immédiatement à l'exposé de la première béatitude.

* * *

Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux.

Cette promesse n'est pas pour les aliénés.

Définition de la folie; ne pas craindre de déclarer, pour faire peur à nos gens, qu'elle naît souvent de la débauche et de certaines prouesses coupables, heureusement peu connues en nos villages. Il est, cependant, des aliénés qui ne sont pas responsables de leur état ils seront traités par Dieu à proportion de leur mérite et de leur malheur.

Félicitons-nous, en passant, de ce qu'on ne voit jamais de fous dans la paroisse, si ce n'est au moment des vacances, parmi les gens de ville en excursion, et en temps d'élection, parmi certains propagandistes et journalistes incroyants. Ils viennent, avec des lunettes en écaille et des sous-pied en feutre, tenir ici des propos étranges et mensongers. J'aime encore mieux voir s'amener les protestants; ceux-là ont une mine désolée qui dit assez l'ennui qu'on trouve à servir Dieu dans la religion de Luther; ils distribuent leurs brochures dont nos ménagères recouvrent leurs pots de confiture; et ils s'en retournent l'air penaud avec leur petites jambes maigres et leur longue redingote noire. Défions-nous, mes Frères, des gens dont on ne sait d'où ils sortent; ne nous en remettons qu'à Jésus et à notre excellent clergé ardennais du soin de nous guider dans la voie du bien.

Pour en revenir à l'Evangile de ce jour, les pauvres d'esprit sont ceux que leur indigence maintient dans une vie de travail et qui acceptent leur sort médiocre pour l'amour de Dieu. La nécessité où ils sont de se fatiguer et de se mortifier les met dans des conditions très favorables à l'exercice de la vertu. Ils évitent forcément les péchés de paresse, faute de temps, et les péchés coûteux, faute d'argent. Les péchés des petites gens sont souvent de petits péchés.

Eloge des mendiants ardennais qui vont de porte en porte, demander l'aumône en récitant à haute voix leurs prières. Eloge de ceux qui les hébergent et ne se fâchent pas dès qu'un colporteur leur a pris une paire de vieux souliers ou une poule qui ne pondait plus.

Malédiction des riches au cœur dur ou économe qui thésaurisent à l'infini, au lieu de soulager la misère des malheureux. Prenez-vous y comme vous voudrez, mes bien chers Frères, essayez de l'y introduire par la tête ou par la queue; vous ne parviendrez jamais à faire passer un chameau ou un bœuf par le chas d'une aiguille. Il en ira de même des mauvais riches. C'est en vain qu'ils tâcheront de pénétrer par la porte du ciel, avec leurs sacs d'écus ou leurs matelas de billets de banque sur le dos.

Les pauvres et les petits cultivateurs, au contraire, sont bien

tranquilles. Ils ne sauraient guère être ruinés, ils ne font de ma à personne, ont le temps d'assister aux vêpres et ressemblent à Notre-Seigneur et à saint Joseph, qui travaillaient courageusement dans l'atelier de Nazareth. Tandis que les inquiétudes et agitations nées de la cupidité empoisonnent l'existence et ruinent l'esprit de prière. Je le constate par ma servante qui constitue un bon spécimen où étudier l'humanité moyenne: elle est grinceuse en diable lorsqu'elle perd à la Bourse, et elle siffle à m'arracher les oreilles si ses titres viennent à monter. Dans les deux cas, elle oublie Dieu, agace son maître tout en le renseignant sur le mouvement des valeurs, perd elle-même la paix de l'âme et le goût de la dévotion.

Il doit cependant être permis à un cultivateur de s'enrichir un peu, de manière à avoir une pomme pour la soif et de l'argent pour envoyer sa fille au pensionnat (à l'école ménagère, de préférence) ou son fils au séminaire.

Etablir les distinctions nécessaires, ne pas nommer ma servante ni personne en chaire, et passer rapidement à la deuxième béatitude :

* * *

Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre.

Ici, je serai un peu moins long, à peine de n'avoir jamais fini mon sermon et je commenterai en même temps, pour faire d'une pierre deux coups, la septième béatitude: *Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.*

Il est clair, en effet, que les doux et les pacifiques désignent les mêmes personnes modestes, remplies de bonté, charitables en paroles, en pensées et en actions, qui ne créent pas de bisbilles dans les communes, apaisent les conflits, se tiennent à leur place, c'est-à-dire à l'arrière-plan, se mêlent de ce qui les regarde, ajoutant, de cette manière, à la paix et au bonheur de la paroisse.

Ces braves chrétiens recevront la terre promise qui est le paradis, comme un bon fils à qui échoit l'héritage paternel; ils verront Dieu et vivront avec Lui durant l'éternité, car Dieu aime les simples gens, et il a horreur des bruyants et encombrants personnages qui voudraient Lui faire concurrence et introduire le désordre au ciel.

Citer l'exemple de Lucifer qui a été mis hors du paradis pour son mauvais caractère et déclarer hautement que je n'ai pas besoin, pour ma part, de jeunes gens prétentieux, ni de jeunes filles chicanières à Bétaumont. Que les premiers trouvent au loin une place de douanier ou de garde-chasse; que les secondes tâchent de se marier en dehors de la paroisse; et qu'ils aillent tous aux cinq cents diables!

* * *

Bienheureux les affligés, parce qu'ils seront consolés.

Ici encore, afin de couper court, je ferai du même coup l'exégèse de la huitième béatitude: *Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux*; les deux textes signifiant à peu près la même chose, d'après les meilleurs auteurs.

Dès la vie présente, mes très chers Frères, les chrétiens affligés ne manquent pas de certaines excellentes consolations. Ils reçoivent la visite de leur curé qui les aime et les reconforte de son mieux; ils ont au cœur l'espérance, c'est-à-dire le seul bonheur dont l'âme puisse jouir ici-bas. Aussi, qu'ils soient maudits ceux-là qui ôtent au peuple la foi et les bonnes recettes surnaturelles qui ont fait leur preuve au cours des siècles et contiennent encore d'aider les pauvres gens dans leur dur pèlerinage temporel!

Comme si Jésus ne savait pas mieux ce qui est vrai et salutaire que tous ces petits garçons des villes à la tête chauve, à l'haleine souvent fétide, aux yeux myopes ou chassieux, aux lèvres remplies de contradictions et aux propos pleins de jactance et d'erreurs! Comme si nos bons ancêtres s'étaient tous trompés et fourvoyés en faisant crédit à notre mère la sainte Eglise et en cheminant, tel un troupeau paisible, derrière notre divin Sauveur!

Terminer par un beau mouvement oratoire où je tâcherai de m'écrier que les malades, les affligés et les persécutés sont ici-bas comme des convives malchanceux, arrivant quand le banquet est fini ou comme les pèlerins de Nazareth, ne parvenant pas

à se caser dans les hôtelleries de Bethléem. Mais, il y aura des compensations dans l'au-delà; l'équilibre sera rétabli là-haut; il y a beaucoup de demeures dans la maison du Père céleste; Jésus qui en venait nous l'a assuré; et ceux qui n'auront pu trouver place à table ici-bas, seront dédommagés dans l'autre vie. L'Évangile assure même qu'ils seront assis sur des trônes ou dans des fauteuils, comme des rois et des juges à qui rien ne manque de ce qu'ils désirent.

* * *

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

Il faut courir au plus pressé; cette béatitude n'est pas tellement pratique pour la paroisse et je ne le développerai pas aujourd'hui.

* * *

Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

Écoutez une petite histoire, mes bien chers Frères :

Vivait alors, en Judée, un monsieur vraiment très bien. Bien marié, bien renté et bien apparenté, aussi estimé, considéré, honoré et décoré qu'on pouvait l'être en ce temps-là. Il était généralement bien portant et avait du plaisir à vivre. C'était un homme d'ordre, un homme de droite, un pilier du parti conservateur, un grand citoyen dont les journaux publiaient le portrait et qui envoyait le compte-rendu de ses réceptions au *Figaro*. L'Évangile ajoute qu'il était magnifiquement habillé, qu'il mangeait et buvait le plus possible. Enfin, personne n'avait meilleur appétit ni meilleur renom en Israël.

Ce fut, on le conçoit, un deuil universel, dans l'arrondissement, quand il mourut, et, recevant sa lettre de faire-part, tout le monde disait :

— Dieu ait son âme! Et il n'est pas nécessaire de prier pour lui, car Dieu sera trop heureux de recevoir au ciel un monsieur si distingué; Il lui donnera sûrement une des meilleures places.

Détrompez-vous! mes bien chers Frères. Le gaillard ne fut pas reçu au paradis; et au lieu d'une belle place au ciel, il en eut une excellente en enfer, où il y a des pleurs qui coulent toujours et des grincements de dents qu'on entend à cent mille lieues loin. Et si vous désirez savoir la raison de sa condamnation, c'est, raconte l'Évangile, qu'il n'exerçait pas la miséricorde et refusait l'aumône au pauvre Lazare, mourant de faim à sa porte. Car, parmi tous ses principes, ce monsieur professait celui de pratiquer une rigoureuse justice et de ne point encourager la mendicité.

Dieu le traita de la façon dont lui-même avait traité les autres, avec une inflexible équité et sévérité. Je dirais que ce fut bien fait si l'on pouvait jamais se réjouir du mal d'autrui.

Apprenez, par ce terrible exemple, mes chers paroissiens, à exercer ici-bas la miséricorde et la bonté de préférence à la justice. Entraînez-vous à oublier le mal qu'on vous a fait; ne tenez pas

une rigoureuse comptabilité des torts du prochain; donnez et pardonnez largement si vous voulez que Dieu vous donne son ciel et vous pardonne vos péchés.

Ici, je regarderai ma montre, et je verrai bien, à l'heure qu'il sera et à la tête de certains auditeurs, s'il faut insister et retourner le fer dans la plaie.

* * *

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

Ce sera le moment de tirer le grand jeu tout en surveillant mes paroles, car un orateur maître de soi doit faire entendre plus qu'il ne dit.

J'exposerai d'abord comment les hommes, esclaves de l'impureté, sont incapables de percevoir les notions surnaturelles et de songer à autre chose qu'aux gestes de la reproduction, la physiologie absorbant, chez eux, ce qui devrait aller à la mystique. C'est comme un taureau à qui on voudrait expliquer des problèmes métaphysiques, comme un charpentier qui se mettrait à travailler avec ses gros outils dans une petite montre. On ne croit jamais qu'à ce qu'on fait et les sales gens ont mille raisons supplémentaires de douter de l'existence de Dieu. J'ai, de cela, des exemples que je dois tenir pour moi; mais je citerai le cas de plusieurs âmes où pénétrait la lumière à mesure qu'elles se purifiaient.

Éviter cependant de décourager personne, et particulièrement les jeunes gens victimes de certaines déplorables habitudes. Si Jésus a pardonné à Marie-Magdeleine, à la femme adultère et au bon larron dès-là qu'ils se confessèrent et décidèrent de changer de vie, il ne sera pas moins prompt à absoudre de pauvres paroissiens et paroissiennes qui travaillent aux champs toute l'année et essayent de réformer leurs mauvaises mœurs.

Je dirai ensuite ce que j'estimerai devoir dire sur le malthusianisme, sur les célibataires luxurieux, sur le mariage, sur les occasions prochaines, sur la manière de vaincre les tentations (ce n'est pas d'y céder!) et sur la façon dont les parents doivent élever, surveiller et encourager leurs enfants.

En tout cela, j'apporterai, comme toujours, du tact, de la réserve et une parfaite bonté, me souvenant qu'il n'est meilleures gens sur terre que mes chers paroissiens et qu'il est de mon devoir de les aimer et conduire au ciel.

* * *

Pour ce qui est de la *péroraison*, j'en trouverai bien une. Et s'il ne m'en vient pas, je dirai simplement selon mon habitude, que Dieu récompense l'effort et non le succès, qu'il faut se relever quand on est tombé, et non se coucher paresseusement dans le fossé, le long de la route; qu'il faut toujours prier, avoir confiance et espérer; que la mort terminera nos peines et nos travaux, et que le ciel nous réunira un jour à ceux que nous aimons.

Omer ENGLEBERT.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La visite de M^{gr} Hayasaka.

La date du 20 octobre 1927 marquera une aube radieuse dans l'histoire du catholicisme au pays du Soleil Levant. Ce jour-là, en la fête du Christ-Roi, dans la basilique vaticane de Saint-Pierre, le Souverain Pontife a sacré de ses mains le premier évêque indigène du Japon, Mgr Hayasaka, ancien élève du séminaire de la Propagande, en présence de l'ambassade nipponne près le Saint-Siège et le premier secrétaire de l'ambassade près le Quirinal, devant une foule immense qui fut évaluée à 40,000 personnes. Le Saint-Père a fait frapper une médaille d'or commémorative

de cet événement et il a chargé le nouvel Evêque d'en présenter un exemplaire de sa part à Sa Majesté Impériale. Je ne crois pas être indiscret en reproduisant les paroles que S. Exc. M. Adatci adressait à Mgr Hayasaka, à la brillante réception que lui fit le Nonce Apostolique, Mgr Micara : « Je puis vous affirmer, Monseigneur, que mon auguste Maître agréera ce présent avec une extrême faveur, car Sa Majesté tient en profonde estime le Souverain Pontife et attache le plus haut prix à votre promotion à l'épiscopat. » L'ambassadeur du Japon voulut lui-même fêter la visite de l'évêque japonais avec la magnificence dont il a le secret et fondé ici la tradition.

Il importe, d'autre part, de redire, en le louant avec les propres paroles de Pie XI, le beau geste de Mgr de Guébriant, qui prit l'initiative de la création d'un évêque indigène : « Il est devenu

aujourd'hui évident, dit le Saint Père, dans le Bref annonçant le démembrement du diocèse de Nagasaki, que le diocèse de Nagasaki, confié aux soins de la société des Missions Étrangères de Paris, et mis en valeur par elle, avec un zèle inlassable et par des travaux dignes d'admiration, s'est enrichi, en ces dernières années, d'un nombre de fidèles et de prêtres indigènes très consolant. Notre vénérable frère, Jean-Baptiste de Guébriant, supérieur général de cette société, a pris l'initiative de Nous demander de procéder, en vertu de Notre ministère apostolique, à la division de ce diocèse. Il nous a proposé que la partie de ce diocèse la plus riche par le nombre de ses chrétiens, par la splendeur de ses églises, par le nombre des instituts qui l'enrichissent fût confié désormais à la garde du clergé indigène. En revanche, il a demandé que l'autre partie du diocèse dans laquelle la prédication évangélique est à ses débuts, fût laissée aux prêtres de sa Société... »

« Voilà, je crois, disait Mgr Hayasaka, à Paris, en commentant le langage du Pape, ce que vous appelez agir à la française. Pareille manière d'agir est plus éloquente que les paroles par lesquelles on voudrait les honorer. Il ne nous reste plus à nous, qui sommes les bénéficiaires de cette munificence qu'à nous conduire à la japonaise, et à en témoigner toujours à nos bienfaiteurs une inaltérable reconnaissance! »

Quelle satisfaction — on nous permettra de le noter ici — de voir triompher, avec ce parfait désintéressement, cette juste conception du missionnaire, pionnier de l'évangélisation, défricheur d'une chrétienté, dont il se hâtera de céder la culture au clergé indigène, après l'avoir fécondée de ses sueurs, voire de son sang — selon la méthode des apôtres qui implantèrent le Christianisme dans nos contrées.

Aussi je n'ai pas à redire la vénération émue, la joie, l'allégresse, l'enthousiasme même que suscita chez les catholiques belges, à chaque étape de son rapide itinéraire, spécialement au milieu de la fervente jeunesse de l'*Alma Mater*, l'apparition parmi nous du premier évêque issu de la race japonaise. Tous ont compris que le Pilote de la barque de Pierre venait de donner un coup de barre énergique ou plutôt de la lancer en plein océan asiatique sous le souffle impétueux de l'Esprit.

Il est impossible que le clergé indigène ne se donne pas corps et âme, que les fidèles ne se soumettent pas de tout leur cœur à celui qui incarne si adéquatement l'âme mystérieuse du Japon, qui saura si bien se faire comprendre d'eux, rien que par son regard, même par son silence. Quel rayonnement il exercera sur les âmes encore enténébrées!

Tous ceux qui ont pris contact avec Mgr Hayasaka, frappés de la belle eurythmie de sa nature, de sa rare maîtrise de soi, de son parfait équilibre, de sa pénétration intellectuelle, de la vivacité, de l'agilité de cet esprit qui saisit, à chaque instant, la nuance de l'idée, le point précis à envisager; ceux-là surtout qui ont joui, durant quelques heures d'intimité, du jaillissement de sa verve pleine d'humour; les auditeurs, enfin, qui l'entendirent dans la chaire de Sainte-Gudule parler, en notre langue, avec l'onction de l'apôtre et l'autorité du Pontife, tous ceux-là peuvent s'étonner, à bon droit, de la timide lenteur, des longs retards qui ont seulement amené de nos jours aux honneurs de l'épiscopat un représentant de cette race privilégiée, merveilleusement dotée des qualités de l'intelligence et du cœur.

Comment, en se reportant vers le passé, se défendre de cette obsédante pensée que si, dès le XVI^e siècle, le peuple du Japon, avait eu ses prêtres et ses évêques, la religion, profondément enracinée dans la nation japonaise, aurait autrement tenu tête à l'effroyable persécution du XVII^e siècle et l'Eglise nipponne en serait sortie, comme l'Eglise primitive des catacombes, plus vivante, plus florissante que jamais. A Dieu ne plaise que nous fassions remonter la responsabilité de cette erreur au Saint Siège! N'est-ce pas l'objectif contraire qu'il avait en vue par la création du Séminaire de la Propagande? N'est-ce pas son ancien et ardent désir dont l'œuvre de Saint Pierre Apôtre n'est que la tardive réalisation?

Inutile d'ailleurs de récriminer sur le passé. C'est au présent qu'il faut pourvoir, c'est un grand avenir qui se lève et qu'il faut préparer.

* * *

La prise de possession du monde par la croix et l'Évangile pose devant la pensée chrétienne et la conscience un problème angoissant. Comment l'humanité rachetée tout entière par le sang

du Christ n'est-elle pas encore régénérée et soumise à son empire? Sans doute, des millions d'âmes droites et sincères, fidèles à la loi naturelle, peuvent appartenir à l'âme de l'Eglise sans lui être encore incorporées. Sans doute, la grâce de Dieu a des chemins mystérieux qui échappent à toute observation et peuvent conduire au salut, en dehors de toute intervention officielle du ministère sacerdotal. Sans doute, nul, quel qu'il soit, appartient-il à la race la plus déshéritée, ne sera voué aux éternels châtiement que s'il les a encourus par sa faute. Et encore, une hypothèse du cardinal Billot étend, au bénéfice de certains infidèles restés dans l'invincible ignorance de leur fin surnaturelle, la condition, exempte de la vision béatifique mais aussi de toute souffrance pénale, des enfants morts sans baptême.

Il n'en reste pas moins que la voie du salut reste très difficilement abordable et bien chanceuse pour la multitude de ceux qui sont encore assis dans les ténèbres et les ombres de la mort. Il reste évident que la gloire du Christ Rédempteur, frustré d'une partie considérable de son héritage, subit de ce fait un grave échec, et celle de son Eglise, comme une douloureuse éclipse. Et quoi! vingt siècles après la Rédemption, ce Japon, par exemple, peuplé de 80 millions d'habitants ne compte guère plus de 90,000 catholiques! Le Japon, place stratégique de la plus haute importance dans les grandes campagnes de l'apostolat!

On conçoit que la Papauté ne prenne pas son parti de cette tragique situation et que, devant ce milliard d'infidèles sur lesquels la conversion du Japon aurait une influence décisive, elle soit résolue à déployer sur ce terrain une suprême énergie, à donner à l'action missionnaire une impulsion plus puissante, à se faire de l'âme japonaise une alliée par la hiérarchie, en épousant, dans toutes ses légitimes aspirations, le nationalisme, — disons, pour n'offusquer personne, — le patriotisme nippon.

C'est au Japon que se livrera la grande bataille de demain pour la conquête de l'Asie par le Christ. C'est bien là que se jouera la destinée de l'Eglise et de l'humanité rachetée. Les positions sont prises en Europe et en Amérique, la lutte entre le bien et le mal s'y déroule selon un rythme qu'on pourrait appeler à peu près normal. L'Océanie, hélas, pour de longs siècles encore, est aux quatre cinquièmes, abîmée dans l'islamisme et les dures semailles des laboureurs de l'Évangile ne seront récompensées par la moisson rémunératrice de leurs héroïques efforts que dans un lointain avenir.

L'Afrique, au dire des meilleurs juges, si je m'en rapporte notamment à l'éloquent discours que prononçait Mgr Olichon à la réception à Paris de Mgr Hayasaka, d'ici à vingt-cinq ou trente ans, purgée du paganisme, sera musulmane, catholique ou protestante, selon la direction religieuse que prendront les 80 millions d'idolâtres qui restent à convertir.

Reste donc l'Asie, s'offrant, si j'ose dire, comme une proie tentante, immédiate, aux conquérants du royaume de Dieu, l'Asie avec ses 300 millions d'Indiens, ses 400 millions de Chinois, ses 80 millions de Japonais; l'Asie travaillée par des ferments nouveaux, en pleine ébullition intellectuelle, ou même en effervescence révolutionnaire; l'Asie immense dont le Japon est la porte.

* * *

Étrange pays! En haine du catholicisme, il s'était forcé pendant deux siècles et demi de la civilisation occidentale et rigoureusement enclous dans sa vie indigène. Soudain, il s'est réveillé de son rêve. Si longtemps renfermé, replié sur lui-même dans une sorte de paradis de l'ignorance sous la protection de ses dieux, il s'est ouvert brusquement à toutes les influences extérieures, qui ont fait irruption dans sa mentalité et l'ont subitement transformée. Le Japon de paravents et d'éventails s'est évaporé; le Japon artificiel d'un Pierre Loti s'est évaporé; ce peuple, qui s'habillait comme les papillons ou comme les fleurs, eut l' intuition instantanée de l'idéal qu'il devait réaliser. Il s'euro péanisa en moins de temps qu'il faut pour le dire; il nous emprunta armée, marine, enseignement, philosophies, discipline, organisation; il vainquit la Russie; il vainquit la Chine; il fut l'allié de l'Entente; il est entré de plain-pied dans le groupe des Puissances desquelles dépend le sort du monde.

Longtemps le plus arriéré, il s'est élancé avec une telle fougue dans la voie du progrès qu'il semble en avoir pris la tête; le Japon où est instauré l'enseignement obligatoire, est le pays du monde qui compte le moins d'illettrés; il s'est doté d'une université à

Tokyo, fréquentée par des milliers d'élèves accourus de tout l'Extrême-Orient, où enseignent trois cents professeurs et trois cents chargés de cours.

Il n'y a pas à se dissimuler qu'il a reçu une forte empreinte germanique, et s'il est exagéré de dire que le Japon est la Prusse de l'Orient, il faut constater, entre les deux nations, certaines analogies qui les ont rapprochées, et, notamment, l'impérialisme, le culte de la force, la fièvre d'expansion. Naturellement, le protestantisme a trouvé là un véhicule et il n'a pas manqué d'y passer et d'envahir certains milieux intellectuels. La France s'est laissée évincer, au détriment du catholicisme. Cependant, elle est loin d'être absente : ses missionnaires des Missions étrangères, auxquels sont venus s'adjoindre les Jésuites allemands, les Pères du Verbe divin, les Salésiens de dom Bosco, les Canadiens, ont fait merveille là-bas. On sait de plus la place importante qu'ont prise, dans la sphère de l'instruction publique, les maîtres marianistes, l'extraordinaire prestige dont s'entouraient leurs établissements : l'*Etoile du Matin*, à Tokyo; l'*Etoile de la Mer*, à Nagasaki; l'*Ecole de commerce*, à Osaka; le *Collège Saint-Joseph*, à Yokoama. Astreints, sans doute, à la neutralité des programmes officiels pour jouir de la prérogative de la collation des grades, ils sont forcés d'éluder la difficulté par des cours de religion facultatifs organisés en marge de l'horaire, mais il n'en est pas moins consolant de constater qu'ils sont parvenus à créer une atmosphère sympathique à l'Eglise et à faire largement bénéficier l'apostolat de la bienveillance de leurs anciens élèves dans les milieux où ceux-ci exercent leur activité. Ils ne sont vus à l'heure propice, les fils du Bon Père Chaminade, ils font grand honneur à la religion catholique devant ce peuple épris de science et jaloux de sa culture. Leur Ecole apostolique d'Urakami sera, en outre, une pépinière de vocations indigènes.

* * *

Et Rome est là, plus attentive que jamais à la marche des peuples sur la route de leurs destinées; habile à saisir toutes les conjonctures favorables, ne se lassant jamais.

La Rome éternelle ne s'effraie pas de la fuite des siècles, ne s'intimide pas devant les masses à conquérir, devant la mission que le Christ lui a confiée. Elle a les promesses de la vie. Il y a deux siècles, et demi, le catholicisme paraissait exterminé pour toujours de l'empire du Japon, il se terra dans le mystère de quelques familles héroïquement fidèles qui, sans prêtre, sans sacrements, hormis le baptême, se transmirent la foi des ancêtres, attendant comme le Messie, le retour des missionnaires de Rome qu'ils reconnaîtraient au célibat, à la dévotion à Marie, à leur soumission au Pape. C'est en 1865, dans la cathédrale reconstruite de Nagasaki que l'émouvante reconnaissance eut lieu. Ce fut un cri d'admiration dans tout l'univers chrétien. Un de nos prêtres rappelait, ces jours-ci, à Mgr Hayasaka, avoir entendu faire ce récit, en 1875, par le premier évêque missionnaire du Japon, Mgr Petitjean, dans la chaire même de Sainte-Gudule, où il venait de voir paraître le premier évêque indigène.

D'un tel peuple, à l'âme autrement profonde que ne se l'imaginent les fantaisistes de la littérature exotique, on est en droit de tout attendre.

Catholiques belges dont l'horizon s'est élargi, nous tournons vers l'Empire du Soleil Levant, nos fraternelles sollicitudes. Nous y suivons avec une curiosité passionnée les progrès de l'Evangile, nous sommes de cœur avec les pionniers des Missions, nous nous sommes croisés sous l'étendard de l'œuvre de Saint-Pierre Apôtre en faveur du clergé indigène.

En acclamant l'évêque de Nagasaki, nous saluons avec enthousiasme l'Eglise japonaise, heureux et fiers d'être associés à ses succès par nos prières et nos générosités.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

La Fayette ou les illusions

La Revue hebdomadaire commence la publication des dix conférences que fait à Paris M. Louis Madelin sur les Figures révolutionnaires. Voici quelques extraits de la première :

Au cours d'une des années dernières, je rendais visite à un de nos plus célèbres hommes d'Etat. Après avoir fourni une carrière politique longue et agitée, cet illustre vieillard, encore si vert, s'enferme dans une retraite pleine d'une dignité tantôt un peu hautaine, tantôt un peu narquoise, et ayant beaucoup agi, se donne le divin plaisir de penser sa vie. Il s'était jadis, en une circonstance singulière, fait, à la tribune, l'apologiste violent et absolu des hommes de la Révolution, qu'il fallait, disait-il, exalter ou maudire « en bloc ». — Le mot resta célèbre. Pour lui, ces hommes étaient alors — comme pour bien des gens de sa génération — ces demi-dieux, que Michelet, Quinet, Lamartine lui-même avaient entourés d'une fulgurante auréole, tandis que, tout au contraire, à d'autres, ils n'apparaissaient, indistinctement, que comme des démons vomis par l'enfer et indignes de la moindre indulgence.

Le vieux chef politique qui cependant n'a, pour ainsi dire, rien abdiqué de ses opinions et de ses sentiments, me dit, à mon vif étonnement : « Vous avez bouleversé mes idées sur les hommes de la Révolution : c'étaient des gens comme nous et ils se sont souvent rudement trompés. » Je n'étais pas sûr qu'il ne m'en voulût pas un peu, mais je n'étais pas sûr que je dusse non plus endosser entièrement la responsabilité — flatteuse — d'un si grand changement de vues : il suffit d'avoir agité puis gouverné les hommes pour mieux juger des choses du passé et donner raison aux historiens qui, se dérochant aux passions politiques, se sont toujours efforcés de regarder froidement et de conclure avec équité.

Pour ceux-là, il n'y a guère de dieux et de démons, — même de demi-dieux et de demi-démons. Il y a toujours des hommes faits de chair et d'esprit, capables assurément de surexciter, dans le bien et le mal, mais exposés à se tromper dans le bien comme dans le mal, parce que, hélas ! si la chair est faible, l'esprit est prompt — et par là susceptible d'errer.

Gilbert de La Fayette est né, a vécu et est mort — presque octogénaire — dans un mirage que je dirais heureux, s'il avait été fort malheureux pour tous ceux qui lui tenaient de près. Ceux qui le connaîtront dans son extrême vieillesse feront tous cette remarque — très caractéristique — que le front de ce septuagénaire ne présentait aucune ride. Les uns en conclurent qu'il possédait cette foi qui ne transporte pas seulement les montagnes, mais qui va jusqu'à vous faire ignorer les précipices où l'on est soi-même tombé. Les autres, avec Napoléon, — après Mirabeau, Talleyrand et Danton — tout simplement que « M. le marquis de La Fayette était un niais », ce qui est peut-être excessif.

Quand, sous le commandement de Rochambeau, une armée fut enfin dirigée sur l'Amérique, La Fayette fut tout naturellement envoyé en éclaireur, en introducteur.

Ce furent encore deux années magnifiques pour lui, il se battit bien, et quand il rentra derechef en France, ce n'était pas seulement dans son pays qu'il était célèbre — à trente ans — mais dans l'Europe entière. Les témoins de la vie de La Fayette sont d'accord sur un point : Chez lui la vanité la plus insatiable se dissimulait mal sur un masque de modestie grave. De la cour à la ville, de la ville aux provinces, on le combla d'hommages. Mais l'accueil triomphal reçu à Versailles ne le satisfaisait pas, pas plus les ovations de l'Opéra, pas plus l'affiliation de la « Loge maçonnique de Saint-Jean d'Ecosse du Contrat social », « avec toutes les distinctions réservées pour les héros », pas plus les faveurs d'une des reines de la cour — et ce suprême triomphe, Marie-Antoinette invitant à danser le maladroit danseur de 1775 : il voulut chercher à travers les cours les hommages des rois. On est républicain ou on ne l'est pas. Ne quittant pas l'uniforme américain, — glorieuse et austère livrée de la République, — il alla à Madrid où il jugea « bien petits les grands d'Espagne » et plus tard à Berlin où le vieux Frédéric le Grand le reçut, tandis que Catherine II le sollicitait de venir la voir en Crimée. Il jugeait de haut ces princes — ce « républicain ». Frédéric II s'en amusa. C'était encore un autre réaliste que ce terrible roi de Prusse. Tandis que le héros de la

Liberté décrivait devant le Hohenzollern l'Amérique républicaine : « Monsieur, interrompit Frédéric, j'ai connu un jeune homme qui, après une visite des contrées où régnaient la Liberté et l'Égalité, se mit en tête d'établir tout cela dans son pays. Savez ce qui lui arriva ? — Non, Sire. — Monsieur, il fut pendu. »

Je ne sais si quand, en juillet 1792, notre paladin entendra la populace appelée à la Liberté, crier : « La Fayette à la lanterne ! », il se rappellera la figure sardonique du vieux roi, mais il est certain qu'en 1785, il n'était pas homme à mériter de pareils propos. D'ailleurs, il allait se retremper en Amérique où, la paix faite, il connut un triomphant voyage : un chef Huron le harangua, Washington l'embrassa, la Liberté lui sourit. Que comptaient près de ces ivresses, les malices d'un vieux tyran — et ses leçons.

Gilbert de La Fayette vivait bien dans l'ivresse : les nègres des colonies, les protestants en France, il fallait tous les affranchir, noirs et blancs après les rouges, de jongs odieux.

Cette vanité démesurée avait une excuse : sa popularité atteignait son apogée ; la fête célèbre de la Fédération — où le côté sentimental de la Révolution se manifesta en une scène si grandiose — fut la journée de La Fayette. Il y parut à la tête des délégués de toutes les gardes nationales du royaume. Quand il monta déposer, en un geste emphatique, son épée sur l'autel de la patrie, élevé au centre du Champ-de-Mars, l'enthousiasme de la foule alla jusqu'au délire. « On ne voulait pas le laisser redescendre de l'autel, écrit un témoin ; on semblait exiger qu'il y restât exposé à la vénération publique. A peine redescendu, les fédérés s'élançèrent vers lui ; les uns lui baisant le visage, les autres les mains, les autres, moins heureux, les habits. Il n'eut pas moins de peine à remonter à cheval. A peine fut-il en selle qu'on baisa ce qu'on put encore : ses cuisses, ses bottes, le harnais du cheval, enfin le cheval lui-même. » Et quand, sortant du Champ-de-Mars, à cheval, il semblait porté par une énorme vague d'acclamations, quelqu'un s'écriait : « Voyez-vous M. de La Fayette, qui galope dans les siècles à venir ? » Soudain, tout allait s'affaisser de cette popularité sans précédent.

Lorsque, le 17 juillet 1791, la foule, appelée par les tribuns de la deuxième équipe, Desmoulins et Danton, à manifester contre le rétablissement du roi, se fut portée au Champ-de-Mars, le général s'y rendit à la tête de la garde nationale pour dissiper le rassemblement, avec le maire, l'infortuné Bailly, déjà roulé, lui aussi, dans cette tourmente. Et les sommations ayant été faites devant le peuple révolté, soudain, droit sur le fameux cheval blanc, La Fayette, toujours impassible, tira son épée et donna le signal du feu qui couchait par terre quelques centaines de manifestants, provoquant la fuite éperdue, mais hurlante, des gens épargnés.

C'était fini : ce qui subsistait de sa popularité croula s'abîmant dans cette mare de sang à laquelle, hélas ! l'acheminaient depuis trois ans — presque fatalement — tant d'événements, bien imprévus de Gilbert de La Fayette quand, un an encore auparavant, sur ce même Champ-de-Mars, la foule baisait jusqu'à la croupe de son cheval. Le règne de La Fayette était fini, bien avant celui de Louis XVI lui-même.

Il ne pouvait cependant espérer de la part des Autrichiens un accueil ami. L'Europe entière, excitée par les émigrés, le tenait pour un des pires fauteurs de la Révolution. On le traita en prisonnier, on l'incerna dans une forteresse où il devait rester cinq ans.

C'est parfois pour un homme public qui vient de traverser une terrible crise une bonne fortune qu'une retraite solitaire, même dans une prison. On y peut méditer, réfléchir, tirer les leçons du passé et s'en instruire. Mais Gilbert de La Fayette n'était, à aucun degré, un penseur. Tout ce qui venait de se passer depuis quatre ans restait pour lui, qui avait été mêlé à tout, au fond assez inintelligible. Il avait voulu fonder la liberté, il y avait travaillé, avec une sorte de sérénité froide et têtue ; une faction s'était emparée de la liberté et, l'ayant supprimée, le proscrivait. C'était dans l'ordre, et l'événement, loin de l'ébranler dans ses convictions, l'y assurait. C'était tout. Que cette grande Révolution qui le balayait fût presque fatalement née de la première qu'il avait contribué à déchaîner, il n'en eût pas un instant convenu. La chute de ses espérances, chose incroyable, n'entraînait nullement celle de ses illusions. Le mirage le suivait dans son cachot d'Olmütz.

Il rentrera en France, ne comprendra rien à l'avènement de

Bonaparte, refusera de se rallier à son gouvernement, contribuera, en 1815, à le faire choir, sans aucune idée du régime qui lui pourrait succéder, fera, sous la Restauration, figure d'opposant, verra se déchaîner la révolution de juillet 1830, y jouera dans les dernières heures un rôle actif, fera proclamer sous les espèces de Louis-Philippe, qu'il avait longtemps redouté, « la meilleure des Républiques », reprendra, à soixante-douze ans, le commandement de la garde nationale avec l'idée que l'« on revenait à 1789 », se déclarera le partisan d'une croisade générale en Europe pour la liberté des peuples et, devenu gênant pour le régime édifié de ses mains, il sera encore écarté.

Une partie de sa famille, guillotinée à sa place, reposait au cimetière de Picpus où il l'allait rejoindre. Mais il continuera à parler avec un amour extrême de la Révolution. Il fera encore, à la tribune de la Chambre, le 23 janvier 1833, une apologie du 14 juillet 1789, « signal de l'émancipation européenne » comme le 14 juillet 1776 avait été celui de « l'ère américaine, de la liberté du monde ». Il se proclamera, en 1834, républicain mondial. S'il avait pu vivre encore, il eût été sûrement de la révolution de 1848 et y eût trouvé un instant la pleine satisfaction de ses idées. Mais enfin on ne peut toujours vivre, même dans un mirage. Il avait soixante-seize ans quand, le 20 mai 1834, il mourut. Aussi lui fut-il épargné de se tromper encore.

Rien ne lui avait rien appris. C'était un honnête homme, droit, généreux, vaillant et borné. S'il n'était pas « un niais », ainsi que disait brutalement l'Empereur à Sainte-Hélène, il est certain qu'il était de cent coudées inférieur au rôle qu'un destin bien fâcheux lui avait un jour offert et ç'avait été un vrai malheur pour sa nation. Il n'en eut jamais le soupçon et c'est ainsi que, quasi octogénaire, son front était resté sans rides. Ce front sans rides fait un peu mal après tant de malheurs publics et privés. On aime mieux le front ravagé et les pauvres yeux désespérés d'Alphonse de Lamartine après le grand écroulement de ses illusions de 1848.

La Fayette est mort sans avoir compris qu'il est, suivant le mot de Mirabeau, plus facile de déchaîner les révolutions que de les arrêter et que, par conséquent, il faut réfléchir à deux fois et même à dix avant de mettre flamberge au vent pour des principes incontrôlés.

Des révolutions ! Ce vieillard, s'il eût encore vécu, en eût, avec les intentions les plus généreuses, déchaîné encore dix.

Garons-nous de ces gens généreux.

ÉTATS-UNIS

L'impérialisme

D'après un article de M. Frank-H. Simonds (1) : L'Oncle Sam impérialiste, dans le Sunday Times, du 28 janvier 1928.

De Moscou à Londres, l'Europe d'aujourd'hui estime que dans la politique américaine il se révèle une décision bien mûrie et bien arrêtée d'arriver à l'hégémonie mondiale. Interprétées par l'Europe, les ambitions américaines visent même à une suprématie de trois sortes : l'Amérique tendrait à combiner une domination financière sur l'univers entier avec la suprématie navale sur les Sept-Mers (The Seven Seas) et une expansion politique et même coloniale dans les deux Amériques.

Les conclusions auxquelles l'Europe s'est arrêtée peuvent être résumées ainsi : l'Amérique est la nation la plus riche, la plus puissante, la plus forte du globe. Depuis l'Empire romain, aucune autre n'a égalé l'Amérique comme irrésistibilité. Mais chaque fois qu'un peuple a eu entre les mains, ne fût-ce qu'une fraction de la puissance actuelle de l'Amérique, il a tâché de conquérir le monde. Il ne s'agit pas de savoir si les États-Unis vont procéder à une expérience d'impérialisme, mais comment ils s'y prendront.

Toujours du point de vue de l'Europe, c'est la politique américaine dans le domaine des dettes qui a marqué le début de son impérialisme. Cette politique a consisté en ceci : utiliser les prêts consentis aux pays qui avaient été les associés de l'Amérique dans la guerre, non seulement pour acquérir la suprématie financière dans le monde mais pour contrôler la vie financière, la vie économique, la vie industrielle de tous les États débiteurs.

(1) Publiciste américain des plus connus.

Oncle Sam prétendant — sous les espèces d'«Oncle Shylock» — à dominer financièrement le monde est une création datant du reste de quelques années déjà; comme aspirant à la suprématie navale, son apparition est plus récente.

Cette dernière conception s'est développée en Europe depuis la Conférence de Washington de 1921-22.

Plusieurs siècles durant, l'Europe avait été habituée à l'hégémonie navale britannique, et sans minimiser l'importance de l'intervention américaine dans la guerre, on est porté à croire, sur le Continent, que les Allemands auraient remporté la victoire en 1914-1917 (alors que les Etats-Unis étaient encore neutres) sans l'activité de la flotte britannique.

Lorsque, à Washington, les Américains eurent obtenu des Anglais la dissolution de l'alliance anglo-japonaise d'abord, la parité quant aux cuirassés ensuite, l'Europe en éprouva un choc, dont elle ne s'est pas encore remise, rendant les Etats-Unis, de propos délibéré, responsables du déclin de la Grande-Bretagne — telle est la croyance continentale — comme Puissance mondiale.

Choc analogue après que — la Conférence navale de Genève ayant échoué — l'Amérique eut fait connaître son nouveau programme naval. Ce programme a été instantanément interprété comme la preuve ultime des visées des Etats-Unis à la suprématie navale.

En ce qui concerne les tendances supposées des Etats-Unis à la domination sur tout le continent américain, il ne faut pas oublier que la presse européenne a invariablement juxtaposé les échanges de vues Briand-Kellogg au sujet de la mise de la guerre hors la loi et les opérations militaires de l'Amérique au Nicaragua. Le geste américain tendant à élargir la formule Briand de façon à y inclure une renonciation générale à la guerre a été interprété en Europe comme un camouflage moral des opérations militaires américaines dans ce que la presse européenne envisage comme une guerre d'agression.

Les réserves que l'Amérique a voulu adjoindre à un pacte d'arbitrage avec la France, spécialement celles ayant trait à la doctrine de Monroë, ont semblé aux Européens plus significatives encore. Ils en ont conclu que les Etats-Unis veulent se réserver, pour y faire prédominer leur impérialisme territorial et économique, sans restriction d'aucune sorte, toute l'Amérique centrale et toute l'Amérique du Sud.

Ce que les Etats-Unis ont fait dans la mer des Caraïbes, à Haïti, à Panama, au Nicaragua, sur l'isthme de Panama, est rapproché de l'action de la Grande-Bretagne à Gibraltar, à Malte, dans l'île de Chypre et sur le canal de Suez. En observant les rapports des Etats-Unis avec le Mexique, l'Europe se dit que tôt ou tard, l'Amérique se saisira de ce vaste pays — puis d'autres encore, jusqu'aux espaces déserts qui entourent le fleuve des Amazones pour le moins!

Autre chose encore. Sans participation américaine, la S. D. N. a lentement élaboré tout un système en vue du maintien de la paix, lequel est basé, en fin de compte, sur un accord de tous les Etats membres de la S. D. N. de mettre en commun leurs ressources militaires, navales et économiques contre la nation qui se rendrait coupable d'une guerre d'agression. Au nombre des « sanctions » figure en première ligne un blocus économique et naval. Mais que va-t-il arriver, qu'advient-il de ce système si les Etats-Unis construisent une flotte supérieure à celles de tous les autres Etats, tout en continuant à se refuser à faire partie de l'organisme genevois? Un blocus deviendra impossible.

L'attitude américaine à l'égard de la « League » (S. D. N.) a administré à l'Europe ce que celle-ci envisage comme la preuve ultime de l'impérialisme américain.

Tel est à peu près le tableau qu'on se fait de l'Amérique dans l'Europe d'aujourd'hui.

Alors que celle-là ignore celle-ci, celle-ci ne peut rien sans les Etats-Unis: ni résoudre les problèmes financiers, dont elle a hérité de par le fait de la guerre; ni stabiliser un système de paix, ni organiser son existence même.

Voilà ce qui fait que la légende de l'impérialisme américain est, à l'heure actuelle, si répandue en Europe et qu'on y croit si fermement. Quoique les Etats-Unis fassent, quoiqu'ils omettent de faire, l'Europe l'interprète à la lumière des précédents de sa propre histoire.

Et cependant, dans ces explications, dans ces interprétations, aucun Américain ne trouve, à l'heure actuelle, en Europe, ne

trouvera rien qui ressemble en quoi que ce soit à son pays tel qu'il le connaît. Et chaque fois qu'un journal européen lui explique, à nouveau et à sa façon, la situation américaine, cet Américain ne peut s'empêcher de se sentir absolument ahuri (1).

(1) Tel est le dernier paragraphe de l'article de M. Frank H. Simonds. Mais, chose bizarre: alors que ce publiciste nous expose longuement et impartialement les raisons de l'attitude de l'Europe vis-à-vis de son pays, il ne se donne pas la peine de tâcher de démontrer le peu de bien-fondé de ces raisons. Il se contente de dire que le point de vue européen « estomaque » (bewilders) l'Américain et que celui-ci ne reconnaît pas les Etats-Unis dans le tableau qu'on en brosse en Europe: un point c'est tout. D'arguments point. Serait-ce parce qu'après tout M. Simonds se dirait *in petto* qu'il y a beaucoup de vrai dans l'opinion qu'on se fait dans le vieux monde du colosse d'Outre-Atlantique? Et ce dernier paragraphe ne jouerait-il pas le rôle d'une concession de pure forme et peu sincère au chauvinisme yankee? On serait presque tenté de le croire.

R. & G. KONINCKX

NÉGOCIANTS EN VINS

47-49, rue de la Longue-Haie, BRUXELLES

Quelques crûs recommandés

	La bouteille V. N. C.
BORDEAUX ROUGES :	
Saint-Emilion, 1923	8.50
Château Brun, médoc 1922 estampé.	12.—
Château Labarde, margaux 1921 estampé.	15.—
BORDEAUX BLANCS :	
Graves supérieures, demi-sec	8.—
Château Blanc, Graves.	11.50
White Top Reserve, grand vin sec	15.—
BOURGOGNE & MACONNAIS :	
Clos des Grives 1924 (recommandé)	8.75
Cuvée Grand Royal 1924	9.50
Châteauneuf du Pape 1923.	15.25
Volnay 1923.	19.50
VINS DE LIQUEUR :	
Cross †††, très vieux.	11.—
Old Castle, extra	16.—
Romaria, Douro-Port	24.—

Demandez-nous échantillons et tarif général

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone B 45911 BRUXELLES Téléphone B 45911

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦

Usines P.-E. BARBÉ

Quai de l'Abattoir - HERSTAL
Motos --- Vélos et Accessoires

— SPÉCIALITÉS : —

Jantes pour motos et vélos, garde boue,
Moyeux, tiges de selle, cadres pour vélos
— Exportation —

Soc. Anon. Construction Industrielle

Entreprises générales
Béton Armé — Charpentes métalliques
Bureau d'Études

22, rue du Rempart, Alost

Téléphone 56

Albert Selderslagh

BANQUE ET CHANGE

51, Rue du Commerce, 51, BRUXELLES

Téléph. : 352.70-275,56

Ch.-postaux : 177.780

Toutes opérations de Bourse sur places belges et étrangères

Encaissement de coupons — Souscriptions à toutes
émissions et emprunts. — Renseignements financiers

Bureaux ouverts de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

Comptes courants et à terme

Fabrique de Sommier Métalliques

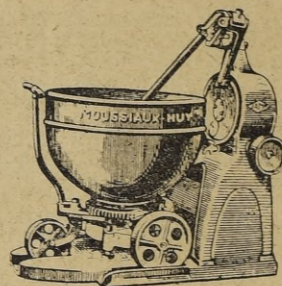
N^T MANGAM

Rue Large-Voie, 226 - HERSTAL

Téléphone : 137 Herstal

Téléphone : 137 Herstal

BOULANGERS! PATISSIER!



UTILISEZ LE

PÉTRIN "JAMF"

J. & A. MOUSSIAUX & Frères
à HUY

PÉTRIN MECANIQUE : à Trompe et Cuve tournante
et basculante.

PÉTRIN OYLIINDRIQUE : à Bras pétrisseur rotatif et
Cuve fixe.

PLAN D'INSTALLATION COMPLÈTE

Librairie Albert DEWIT

53, rue Royale, BRUXELLES

Viennent de paraître :

Bibliothèque d'Histoire contemporaine de Belgique

Emile Banning

Les Origines et les Phases de la Neutralité Belge

publié par ALFRED DE RIDDER

Directeur général de la Noblesse et des Archives au Ministère
des Affaires étrangères.

Un beau volume in-8° de 276 pages fr. 20—

Précédemment paru dans la même collection :

Le Mariage du roi Léopold II, d'après des documents
inédits, par ALFRED DE RIDDER. Un volume in-8° de
297 pages. fr. 15—

CODE DE COMMERCE

en tableaux synoptiques avec notes et documents pratiques
par P. BIÉMONT.

Un beau et fort volume grand in-4° de 360 pages. fr. 60—

FONDS DES MIEUX DOUÉS

Lois coordonnées des 15 octobre 1921-25 juin 1927

Commentaire par LÉON BAUWENS

Secrétaire de l'Instruction publique. — Directeur général
de l'enseignement primaire au Ministère des Sciences et des Arts.

Un beau volume in-8° de 77 pages fr. 6.50